
1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

SOCIÉTÉ

D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

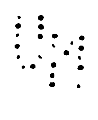
DIX-HUITIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

TENUE LE VENDREDI 12 JUIN 1908

SOUS LA PRÉSIDENCE DU BARON DE BARANTE

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ





PARIS

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

5, RUE SAINT-SIMON, 5

—

1908

SOCIÉTÉ

D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE 1908

La Société d'histoire contemporaine a tenu sa dix-huitième assemblée générale, le vendredi 12 juin 1908, à cinq heures du soir, dans la salle des thèses de l'École des chartes, 19, rue de la Sorbonne, sous la présidence de M. le baron de Barante, président, assisté de MM. Firmin-Didot, trésorier, et Bernard de Lacombe, secrétaire. A côté des sociétaires, venus très nombreux, plusieurs invités ont bien voulu honorer la séance de leur présence.

M. le baron de Barante a prononcé l'allocution suivante, qui a été accueillie par les applaudissements de l'assemblée :

MESSIEURS,

Notre société, en cette réunion annuelle, peut, à juste titre, se féliciter tout d'abord de l'œuvre accomplie depuis sa dernière assemblée générale. N'a-t-elle pas aussi à s'enorgueillir de collègues dont les travaux, sans être de ceux qu'il nous est permis de publier, se rapportent toutefois à l'histoire contemporaine et ont su mériter d'illustres suffrages. Que notre distingué secrétaire m'excuse d'empiéter ainsi sur ses attributions en vous entretenant de ces brillants résultats. Mais, puisque le protocole me donne la parole avant lui, j'en abuserai pour prendre mon bien où je le trouve, et où je le trouve abondamment. La lecture si intéressante, que nous attendons de M. de Lacombe, lui assure encore une des meilleures parts de la séance.

Sept volumes, y compris les *Souvenirs d'une mission à Berlin*, à la veille de vous être distribués, ont paru pendant cet exercice, œuvres capitales pour l'histoire de fort différentes périodes de nos temps contemporains.

La Révolution continue à provoquer le principal afflux des manuscrits confiés à votre Société. Il semble vraiment que nous ne puissions détacher notre attention de cette époque unique dans l'existence d'un peuple; je dirais même des peuples. Car jamais circonstances n'apportèrent plus importante contribution à l'étude psychologique de l'homme qui, associé à l'homme, forme ces collectivités appelées nations, et dont l'historien est obligé d'analyser la cellule constitutive quand il cherche à saisir la physionomie originale des individus et des faits, seule mission qui lui incombe selon Ernest Renan. Comment expliquer autrement l'histoire des civilisations et des états où l'on voit s'entremêler et se succéder, sans logique et sans ordre, ascensions inouïes et chutes profondes, ambitions et découragements, discipline, révolte, servilité, sage équilibre et folles aberrations, décompositions et résurrections? Ne reconnaissons-nous pas en cette marche heurtée l'homme soumis aux impulsions contradictoires et mobiles de son esprit et de sa chair, et dont le libre arbitre nous défend de formuler les lois? Or, jamais événement ne projeta aussi tragique clarté que la Révolution sur les abimes où l'être humain peut descendre, comme sur les sommets qu'il sait gravir. En ces années, défile devant l'histoire, l'incohérent, l'indéfinissable cortège des passions les plus nobles et les plus viles, des crimes les plus affreux, des vertus les plus vaillantes. Les sexes se confondent dans les mêmes héroïsmes et les mêmes excès. Pareille confusion, pareils contrastes se révèlent dans la pensée et les actes de chacun. Ici, frivolité et vanité alliées au mépris de la souffrance et de la mort; là, férocité dans la vie publique et douce sensibilité au foyer domestique. Puis, comme toile de fond de cet insolite spectacle, sanglante anarchie, indignes gouvernants à l'intérieur; glorieuses armées, incomparables chefs aux frontières.

Nos trois récentes publications sur la Révolution fortifient ces impressions de la déposition de témoins cependant de mentalités très opposées.

Quelle curieuse personnalité que celle de ce marquis Louis-Amour de Bouillé; dont le second tome des *Souvenirs* s'est aussi

rapidement enlevé que le premier ! Inféodé à l'ancien régime par son rang et ses traditions, fidèle serviteur du roi Louis XVI, auquel l'attachaient et la confiance de la cour et ses devoirs militaires, soldat et diplomate de l'émigration, officier tour à tour au service de la Suède et de l'Angleterre, il apprécie choses et gens avec une liberté d'esprit qui n'est pas sans imprégner ses mémoires, tracés de ce style alerte, élégant et limpide qui fut celui du XVIIIe siècle, d'une amertume vécue, si j'ose employer ce qualificatif nouveau et non sans image. Au terme de ce volume, c'est à Napoléon qu'appartient l'épée de Bouillé, heureux et fier, avec beaucoup d'émigrés, de combattre maintenant pour une France redevenue patrie et contre laquelle ils n'avaient porté les armes que pour y retrouver ce qu'un fils de la Révolution venait de lui rendre. L'émigration armée a été, certes, une cruelle erreur, mais jamais elle ne fut la trahison voulue et préméditée. A ce moment, où une sentimentalité générale, un idéalisme sans bornes vous jetaient dans le rêve, l'émigration crut à la fraternité, à la solidarité désintéressées des royautés. Elle ne s'aperçut pas que l'Europe enveloppait d'une même rancune et la France et ses rois qui l'avaient si souvent conduite à la victoire contre elle, et que la destruction de sa dynastie, gage prévu de sa dissolution, facilitait l'œuvre de revanche. L'extrême méfiance témoignée aux émigrés, leur rôle aussi intentionnellement réduit que possible, affirment assez haut qu'au jour du démembrement, les alliés pressentaient trouver en eux ce que, vingt ans après, ils rencontrèrent en leur chef. En 1795 comme en 1814-1815, Louis XVIII se serait montré également jaloux de l'intégrité et des préséances de la France, et ses ambassadeurs auraient tenu aux chancelleries le langage indépendant et ferme que la Restauration sut toujours leur faire entendre.

Avocat de causes variées et sensationnelles, historien et auteur dramatique à ses heures, secrétaire général du ministère de la justice, membre de la commune insurrectionnelle le 10 août, incarcéré et proscrit, préposé aux approvisionnements des armées, administrateur d'hôpitaux militaires, secrétaire de Macdonald en Italie, tribun, puis paisible président d'une cour d'appel : tel fut Duveyrier, personnage secondaire de la Révolution. En cette carrière ballottée se reflète bien l'époque dont ses *Anecdotes et souvenirs* nous racontent mille dessous, documentation que double de prix la magistrale préface de M. Tourneux.

Avec le *Kléber en Vendée*, M. Baguenier-Désormaux rappelle à toute notre émotion cette touchante et romanesque Vendée, dont l'histoire nous apparaît une chanson de gestes du XII[e] siècle égarée en nos modernes ans.

Comment ne pas rencontrer Napoléon au cours de notre tâche? *Toujours lui! Lui partout*.... Ne s'impose-t-il point sans cesse à l'étude de la postérité irritée de tout ce qui peut ternir une gloire qu'elle voudrait absolue?

Le dossier, que nous présente l'érudit et si consciencieux comte Boulay de la Meurthe, répond singulièrement à cette préoccupation inquiète. Saisissant dépouillement que celui des pièces qui le composent! D'instants en instants se resserre autour de l'infortuné duc d'Enghien le réseau auquel il n'échappera point. C'est l'affolement de la police devant ces multiples conspirations, étrangères l'une à l'autre, mais dont la simultanéité semble prouver l'unité; puis une piste erronée de par une consonance tudesque, l'infinitésimal grain de sable qui si souvent fait dévier l'événement; enfin le rapt stratégiquement organisé, le procès sans garanties et sans recours, l'exécution et ses péripéties. Terrible tragédie à laquelle préside la fatalité du drame antique. Hélas! si sa genèse est aujourd'hui mieux éclairée, son dénouement reste sans excuses, et nous nous écrierons toujours avec le poète :

> C'est pour cela, tyran,....
> Qu'une trace de sang suivra partout ton char.

L'expédition d'Espagne est encore une ombre que l'on voudrait écarter de cette grande mémoire. Que Napoléon ait conçu une France se prolongeant dans la péninsule ibérique comme elle se prolongeait déjà dans la péninsule italienne; qu'il ait voulu s'appuyer sur ces deux longs étais : ce sont là imaginations de conquérant. César ne lança-t-il pas ses légions jusqu'aux Grampians pour superposer l'île de Bretagne aux Gaules devenues romaines? La faute fut de croire que l'occupation de l'Espagne serait aussi facile que celle de l'Italie. L'Italie, morcelée depuis des siècles, rompue aux dominations étrangères, n'avait guère changé que de maîtres, et le régime français, d'origine démocratique et de progrès pratiques, lui plaisait autrement que le vieil absolutisme autrichien, papal ou espagnol. L'Espagne, au contraire, si elle n'était plus aux jours de Charles-Quint, avait conservé son homogénéité, son orgueil intransigeant de nation

inviolée. Il aurait fallu avoir les mains libres dans le présent et dans les probabilités de l'avenir pour consacrer toutes ses ressources à ce dangereux projet. Napoléon n'en a-t-il pas eu la fugitive intuition en demandant tout d'abord à la ruse ce que la force ne put lui obtenir?

C'est de cette funeste aventure, regrettée de son initiateur lui-même, que nous entretient la *Correspondance diplomatique du comte de La Forest*, dont l'intérêt s'accroit avec les pages. Gouvernement du roi Joseph, opérations militaires, politique intérieure, société, cour, personnages y sont dépeints avec cette exactitude, cette sagacité qui se pénètrent de la plus fine ironie quand les appréciations et prévisions en ont été confirmées. Dans le billet de quelques lignes, où l'Empereur annonce à son frère l'envoi du comte de la Forest, deux mots seulement accompagnent ce nom : « Il écrit. » Quel meilleur éloge que de les répéter avec Napoléon?

M. Geoffroy de Grandmaison use d'une coquetterie extrême en nous conduisant ainsi aux sources de son remarquable ouvrage *l'Espagne et Napoléon*. Il nous apprend, il est vrai, avec quel talent il sait se servir des matériaux que ses scrupuleuses recherches ont réunis.

Je ne quitterai pas le premier Empire sans insister un peu sur une rapide allusion faite au début de cette allocution. Notre cher collègue, M. de Lanzac de Laborie, s'est vu décerner par l'Académie française le grand prix Gobert pour son *Paris sous Napoléon*. Et, puisque nous saluons ici le lauréat, je veux saluer aussi un de ses juges, notre autre confrère, le comte Vandal. L'*Avènement de Bonaparte*, qu'il vient de terminer, est la belle œuvre historique de ces derniers mois, l'œuvre définitive qui s'impose, et dont il serait banal et prudhomesque de remémorer l'incomparable valeur.

Je me reprocherais, Messieurs, de tirer profit du privilège, possédé par votre bureau, de recevoir les épreuves de nos livres sous presse pour déflorer par un résumé quelconque les *Souvenirs d'une mission à Berlin*, de M. de Circourt. Mais je puis vous prédire une des plus agréables lectures que vous ait procurées notre collection. Le mouvement révolutionnaire de 1848 en Prusse et en Allemagne n'aura plus de secrets pour vous, raconté, comme il vous le sera demain, avec une annotation qui vous armera de particulières connaissances sur ce chapitre de l'histoire contem-

poraine, jusqu'ici médiocrement étudié en France. Heureuses les révolutions qui ne sont point victorieuses en leur premier et brutal élan! Les idées généreuses, les progrès bienfaisants, qu'elles contiennent en leurs flancs, dégagés des violences, des représailles, qui en manifestent le succès et en détruisent aussitôt les effets, s'imposent par étapes aux attentions que la lutte même a mises en éveil. Et bientôt s'élève l'édifice nouveau, d'autant plus solide qu'il repose sur les fondations de celui qu'il remplace ou transforme.

L'impuissance de l'Assemblée nationale de 1871 a-t-elle eu pour cause la disparition de ce *substratum* en notre sol français si profondément fouillé par des révolutions triomphantes? Le *Journal politique* de Charles de Lacombe, aujourd'hui entièrement paru, n'est pas sans nous instruire à ce sujet.

Mais je m'attarde, Messieurs, en des digressions que seuls me peuvent faire pardonner les travaux dont elles sont l'insuffisant écho. Il est temps, après avoir constaté que nous sommes revenus au pair des publications qui vous sont dues, de laisser à notre secrétaire le soin de vous parler d'un avenir riche en séduisantes promesses.

M. de Lacombe a ensuite donné lecture du rapport suivant :

MESSIEURS,

Ma tâche est, cette année, très simplifiée, puisque M. le président a bien voulu vous parler lui-même — mieux que je n'aurais su le faire — des volumes qui vous ont été distribués depuis notre dernière assemblée. Mais il m'a laissé l'agréable soin de vous entretenir de l'avenir, de vous annoncer les livres que nous avons sur le chantier. Ils sont nombreux et importants. Le tome Ier des *Souvenirs* de M. de Circourt, qui commencera l'exercice de l'année 1908, et dont vous avez entendu tout à l'heure une si judicieuse appréciation, vous sera remis cet été. Puis vous recevrez, à l'automne, le troisième tome de la *Correspondance du comte de La Forest*, dont l'impression est déjà fort avancée. D'autres ouvrages sont en train : le dernier volume des *Documents* relatifs au meurtre du duc d'Enghien, le dernier volume des *Souvenirs de M. de Bouillé*, et vous savez, par les pages de

leurs débuts, combien ces publications sont instructives et curieuses.

Mais nous ne préparons pas que des suites ou des fins; nous vous donnerons aussi des nouveautés. M. de Lanzac de Laborie et M. Delachenal ont réservé à notre Société une *Correspondance inédite d'Alphonse d'Herbelot avec Montalembert et Léon Cornudet*, datant des dernières années de la Restauration. Herbelot était alors un tout jeune homme, plein de talent, plein d'avenir; agrégé de l'Université, Guizot l'avait distingué et devait bientôt le choisir pour être son suppléant à la Sorbonne : la mort, hélas! vint, qui brisa cette carrière.... Les lettres d'Herbelot, qui traitent de politique, de littérature, de philosophie, de religion, d'art, sont un écho vivant et sincère, souvent passionné, des enthousiasmes et des indignations, des déceptions et des espérances, d'un groupe de jeunes libéraux à la veille des journées de juillet.

Si, dans la *Correspondance d'Alphonse d'Herbelot*, ce sont surtout les erreurs et les fautes de la Restauration qui apparaissent, c'est au contraire une page glorieuse de l'histoire de ce gouvernement qui est écrite au jour le jour dans la *Correspondance du prince Jules de Polignac à l'époque de son ambassade à Londres*. Cette correspondance, qui sera annotée par le vicomte de Polignac et le baron de Maricourt, ne contient pas seulement des documents officiels; des lettres privées y abondent, et les interlocuteurs de Polignac, quand il écrit en France, sont Chateaubriand, Villèle, d'autres personnages de marque. Vous devinez, sans que j'aie besoin d'insister, quel peut être l'intérêt d'une pareille publication.

Je puis vous annoncer encore une autre collection de textes. L'éminent historien des Bourbons en exil, M. Ernest Daudet, qui a su découvrir tant d'incomparables mines de documents et les mettre en valeur avec un talent unanimement apprécié, devenant un de nos sociétaires, nous a apporté, comme don de joyeuse entrée, la *Correspondance de Louis XVIII*, pendant la Révolution et l'Empire, et des *Opuscules* de ce monarque. Ce sont là des pièces de prix, qu'il est d'autant plus utile de sortir au jour qu'enfermées dans des archives particulières, elles sont moins à la portée des chercheurs. M. Daudet lui-même vous les présentera prochainement en volume.

Vous voyez, messieurs, que notre Société est prospère. L'ave-

nir de ses publications est assuré et promet d'être aussi brillant que le présent. Vous ne serez donc pas étonnés d'apprendre que nous avons eu cette année onze adhérents nouveaux. Malheureusement, nous avons éprouvé aussi des pertes, et, tout compte fait, notre gain, depuis notre dernière réunion, ne se trouve plus être que d'un seul membre. C'est peu ; ce n'est pas assez. .. En ce moment, une propagande active est faite par notre libraire-éditeur, M. Picard, près des bibliothèques de la France et de l'étranger. Je ne doute pas qu'elle ne porte des fruits. Mais il vous appartient, messieurs, de nous aider dans notre œuvre : amenez-nous des recrues nombreuses et solides, procurez-nous d'intéressantes publications ; et ainsi notre Société prendra le développement dont elle a déjà montré qu'elle est digne.

Après la lecture de ce rapport, M. Firmin-Didot a présenté le tableau des recettes et dépenses de l'année 1907.

RECETTES

Cotisations :		
10 cotisations de 1905 . . .	199 fr. 95	4,195 fr. 65
20 — de 1906 . . .	399 fr. 95	
168 — de 1907 . . .	3,355 fr. 75	
12 — de 1908 . . .	240 fr. »	
Impressions :		
Versement fait par Mme de Lacombe pour les frais d'une héliogravure		150 fr. »
Vente de volumes :		
Volumes vendus par la librairie Picard, compte arrêté au 29 juin 1907		518 fr. »
Total.		4,863 fr. 65
En caisse au 31 décembre 1906.		11,125 fr. 99
Total des recettes. . . .		15,989 fr. 64

DÉPENSES

Affranchissements divers :		
Envoi de convocations pour les réunions du conseil et de l'assemblée générale; lettres diverses; envoi d'épreuves, etc.		93 fr. 35
Frais généraux :		
Versement annuel à la Société bibliographique.	400 fr. »	456 fr. 25
Frais divers d'impressions . .	33 fr. »	
Timbres, enveloppes et dépenses diverses.	23 fr. 25	
Frais d'impressions :		
Tome I[er] *Souvenirs du marquis de Bouillé*.	1,504 fr. 10	4,644 fr. 30
Tome I[er] *Journal de Lacombe*.	1,111 fr. 95	
Volume *Kléber en Vendée*. . .	2,028 fr. 25	
Impression du compte rendu de 1906		256 fr. 80
Frais de copies.		365 fr. 50
Frais de gravure et impression en taille-douce :		
Gravure et tirage de cartes et de portraits; frais de réimpression, etc.; tirage à part; service des bandes d'adresses des sociétaires		449 fr. 95
Frais de recouvrements des cotisations :		
Achat d'enveloppes de recouvrements; timbres de quittance, droits de poste, etc.		52 fr. 70
Gratification au personnel		40 fr. »
Total des dépenses. . . .		6,358 fr. 35
Les recettes de l'exercice 1907 s'élèvent à. . .		15,989 fr. 64
Les dépenses de l'exercice 1907 s'élèvent à . .		6,358 fr. 35
En caisse au 31 décembre 1907 . . .		9,631 fr. 29

Le tableau des recettes et dépenses était accompagné du rapport suivant qu'a lu M. le trésorier :

MESSIEURS,

Si l'on compare les résultats de l'exercice 1907 à ceux de

l'année précédente, il est manifeste que l'encaisse, fin décembre, est sensiblement inférieure au reliquat de 1906. Il y a lieu, toutefois, de faire remarquer que les réserves importantes des exercices précédents provenaient, en grande partie, du retard involontaire apporté à nos publications ; depuis quelque temps, la Société s'étant trouvée en mesure de distribuer à ses membres trois volumes, il en est résulté une dépense immédiate de près de 4,650 fr., représentant les frais d'impression. Mais nous ne devons certes pas regretter les charges importantes qui viennent de grever notre budget, car il nous a été ainsi possible d'acquitter, presque intégralement, la dette ancienne contractée à l'égard de nos sociétaires.

Cette dépense avait, d'ailleurs, été prévue lors de l'établissement de notre dernier compte, elle n'a donc pas lieu de surprendre nos membres qui, j'aime à le croire, se trouvent actuellement dédommagés de leur longue attente et à qui j'adresse, au nom du conseil de la Société, l'expression de notre gratitude pour le large crédit qu'ils avaient bien voulu nous faire. Les deux volumes, qui viennent d'être envoyés, sont encore afférents à l'exercice 1907, qui se trouve ainsi complété.

Le prochain volume que nous comptons mettre en distribution avant les vacances sera le premier de l'exercice 1908, et il sera suivi, très prochainement, d'une autre publication, actuellement en préparation. Quant au troisième volume, dépendant du présent exercice, nous pensons également être en mesure de le mettre à la disposition de nos sociétaires avant la fin de l'année. La vente de nos ouvrages, à la librairie Picard, ayant de beaucoup dépassé nos prévisions, il nous sera possible de faire face à toutes ces dépenses, sans grever trop lourdement notre budget, et nous nous trouverons ainsi, au début de l'année prochaine, dans des conditions absolument normales, au point de vue des engagements contractés.

L'encaissement des cotisations, malgré les difficultés des temps présents, s'effectue régulièrement; le chiffre de nos membres est demeuré le même, car de nouveaux venus ont comblé les vides que la mort a laissés dans nos rangs. Nous espérons pouvoir vous annoncer, l'an prochain, l'adhésion d'un assez grand nombre de sociétaires, grâce à la propagande active que la librairie Picard vient d'entreprendre pour nous faire connaître à l'étranger. Notre Société doit donc se féliciter de se trouver dans une situation

qui ne peut que devenir plus prospère, grâce à l'intérêt tout spécial que présentent les documents qu'elle a pu mettre en lumière depuis quelque temps.

L'approbation des comptes de l'exercice 1907, mise aux voix par M. le président, est prononcée à l'unanimité.

Pendant la lecture des rapports, il avait été procédé au scrutin pour la nomination de cinq membres sortants du conseil. MM. le comte Aymer de la Chevalerie, le baron de Barante, Baudon de Mony, E.-G. Ledos et Albert Malet ont été réélus à l'unanimité des suffrages exprimés.

Enfin, l'assemblée a entendu la lecture d'une notice de M. le baron de Maricourt : *Le comte de Provence en Suède et en Angleterre (1807), d'après le Journal du duc de Gramont*, et d'une notice de M. Bernard de Lacombe : *Talleyrand dans la retraite*.

LOUIS XVIII EN SUÈDE ET EN ANGLETERRE

(D'APRÈS LE JOURNAL DU DUC DE GRAMONT)

1807

COMMUNICATION DU BARON DE MARICOURT

Au mois de juin 1807, dans la morne retraite de Mitau, où il se morfondait en un misérable exil, le comte de Provence, ou mieux le roi Louis XVIII, recevait une invitation du roi Gustave IV de Suède à se rendre en ses États. Il l'accepta avec gratitude et joie, d'autant qu'après avoir été chassé une première fois de Mitau par Paul Ier, toléré à Varsovie par le roi de Prusse, il ne savait trop s'il pouvait compter longtemps sur les bonnes grâces du tsar Alexandre. Gustave IV offrait à Louis XVIII de le recevoir avec les honneurs dus à son rang.

Son but était de former avec les émigrés français en Russie un corps destiné à marcher contre les armées de Napoléon et il voulait en aviser Louis XVIII.

Mais les événements se précipitèrent sans que celui-ci pût effectuer son départ de Mitau avant le traité de Tilsitt qui changea la face des affaires dans le nord de l'Europe. Les projets de Gustave IV devenaient bien téméraires. Louis XVIII, sans grande confiance dans leur issue, voulut cependant se rendre à l'appel du roi de Suède, car son indomptable énergie ne se lassait jamais devant les tentatives possibles pour recouvrer son trône, quelque chanceuses qu'elles fussent.

En dehors de M. Ernest Daudet[1], dont le récit confirme en tous points celui qui va suivre, les historiens sont rares qui ont parlé de ce séjour de Louis XVIII en Suède, demeuré jusqu'à nos jours fort mal connu. Les détails de ce voyage importent peu,

[1] *Histoire de l'émigration pendant la Révolution française*, t. III.

il est vrai, à l'histoire, mais ils ne sont point toutefois négligeables. Ils font partie de ce grand drame, de ce mélancolique roman que fut l'émigration des Bourbons. Aussi bien est-il intéressant d'apprendre par un témoin, par un compagnon du prince, ce que furent les étapes de Louis XVIII sur cette terre lointaine de Suède où, pendant quelques semaines, il eut la consolation, lui, le parent pauvre que se renvoyaient tous les souverains d'Europe, d'être traité selon son rang. C'est dans le journal brièvement tenu au jour le jour, sans grand souci, il est vrai, des événements politiques, par le duc de Gramont[1], que nous trouverons le récit de cette accalmie dans la tourmente.

Antoine-Louis-Marie duc de Gramont, né à Paris le 17 août 1755, mestre de camp du régiment de la Reine-dragons avant la Révolution, était le compagnon d'exil de Louis XVIII qui, toujours soucieux de l'étiquette, lui avait donné dans son humble cour de Mitau le rang un peu illusoire de capitaine des gardes.

Peu de familles avaient souffert autant que la sienne des malheurs de l'émigration, peu de serviteurs des princes leur étaient plus dévoués que lui. Il était le gendre de l'infortunée duchesse de Polignac, l'amie de Marie-Antoinette. Sa propre mère, ruinée comme tous les siens par la Révolution, vivait alors à Londres dans une détresse supportée avec un héroïsme révélé par sa correspondance que j'ai eue entre les mains. Lui-même, enfin, séparé de sa femme et de ses enfants, souffrait d'une maladie de foie cruelle qui ne l'empêchait pas — courtisan du malheur — de suivre Louis XVIII dans les âpres et rudes sentiers de l'exil.

C'est avec lui que le Roi quitte Mitau pour la Suède le 1er septembre 1807. Louis XVIII emmène également le duc d'Angoulême, le chevalier de Medem, le comte d'Avaray, M. de Rivière, M. de Perronnet et plusieurs autres serviteurs de la cour de Mitau.

Il laisse derrière lui avec une résignation facile la reine sa femme, avec beaucoup de douleur la duchesse d'Angoulême sa nièce. Toutes deux devront rester en Courlande avec la « maison du roi », en attendant que Louis XVIII ait décidé de son avenir.

Vaillant, malgré sa goutte lancinante, le prince, nous dit Gra-

[1] Ce journal appartient à M. le duc de Lesparre, auquel j'en dois la gracieuse communication.

mont, quitte Mitau à cinq heures et demie du matin et, par des chemins détestables, il arrive à neuf heures du soir avec sa suite, à Schrüden, où « tous couchent à l'économie ».

Le lendemain ils sont à Lübau, où le prince, dont les ressources sont des plus restreintes, n'a point à bourse délier. Il est l'hôte de M[mes] de Damas et de Narbonne. Le temps est si mauvais que le capitaine de la frégate *la Troja*, envoyée au-devant du prince par le roi de Suède, ne peut mettre la chaloupe à la mer. Le 3 septembre, le temps étant meilleur, le colonel Nordenankart, également député par le roi de Suède sur la *Troja*, vient présenter ses devoirs au comte de Provence et l'inviter à l'accompagner sur la frégate.... Sans doute, on va mettre à la voile.... Le comte de Provence a hâte de partir. Mais point ! Voilà qu'un cuisinier, qui doit le suivre en Suède, arrive avec vingt-quatre heures de retard à Lübau. Il ne convient point de partir sans lui. Bien que, obéissant aux nécessités d'une importune économie, le prince ait dû supprimer à Mitau un plat de sa table à chaque repas, il ne peut se résigner à de nouveaux sacrifices trop pénibles à l'appétit d'un Bourbon.

C'est seulement le 4 septembre, à neuf heures du matin, qu'on part — avec le cuisinier — par un temps radieux et une mer superbe. Les officiers et l'équipage sont, vis-à-vis du prince en exil, pleins d'égards auxquels il n'est plus accoutumé. Le 6, on célèbre — un peu tardivement — à bord, la fête de la Saint-Louis. La suite du Roi est en gaieté. M. le chevalier de Perronnet, premier valet de chambre de Sa Majesté, « a mis le soir habit bas et saute à la corde en faisant des croix de chevalier et des doubles tours [1]. » Tout s'annonce bien, mais voilà que le lendemain une tempête se déchaine qui dure pendant une semaine, sans laisser de répit aux malheureux passagers. Cette tempête, d'Avaray l'a contée avec humour dans une lettre qu'a reproduite M. Ernest Daudet. Ses récits concordent exactement sur ce point avec ceux du duc de Gramont.

Enfin, après mille péripéties, le comte de Provence arrive le 16 septembre à Carlscrone, où trois amiraux suédois le reçoivent en grande pompe « et lui apprennent la maladie dangereuse du Roi, lequel est mieux, mais hors d'état de recevoir personne ». Gustave IV a récemment quitté Stralsund, que bombardaient les

[1] E. Daudet, *op. cit.*, p. 419.

troupes françaises, et, en arrivant à Carlscrone pour recevoir Louis XVIII, il y est tombé malade. Sa faiblesse est grande, son découragement est extrême.

On conduit Louis XVIII dans une belle maison de la ville qui lui est assignée pour demeure. « Le maréchal de la cour, baron de Monk, vient prendre ses ordres pour son dîner, complimenter e Roi et lui dire que son maître le recevra le lendemain, à dix heures et demie. La maison du roi de Suède, ajoute Gramont, sert le dîner qui a été bon et magnifique. Nous avons tous été logés par billets dans différentes maisons de la ville. Nous sommes très bien logés et bien accueillis par nos hôtes et tous les habitants de tous rangs. Le lendemain 17, visite chez le roi de Suède, à dix heures et demie. Le Roi et Monseigneur (le duc d'Angoulême) entrent seuls et demeurent environ une heure. On nous a fait ensuite entrer et le Roi nous a présentés. Le roi de Suède, quoique très faible, nous a très bien reçus et avec bonté. »

Ce que Gramont ne nous dit pas, c'est le sujet de la conversation qui eut lieu entre le roi de Suède et Louis XVIII.

Gustave IV était un prince fantasque, sujet à ces vapeurs que la Faculté, habile à changer les noms de nos misères, gratifie maintenant de neurasthénie. C'était de plus un indécis et un esprit singulier.

Animé des meilleures intentions vis-à-vis de Louis XVIII, il commençait cependant à craindre la présence en Suède d'un ennemi de l'Empereur, dont un froncement de sourcils faisait trembler l'Europe. Il le fit entendre au Roi et l'engagea avec douleur à passer bientôt en Angleterre pour s'y concilier cette puissance. Comme ce conseil répondait au désir secret de Louis XVIII, les deux princes se séparèrent de la manière la plus cordiale.

Louis XVIII et sa petite suite demeurèrent en Suède jusqu'au 23 octobre. Sur ce séjour de quelques semaines, le duc de Gramont nous donne des détails qui prouvent combien il parut agréable au pauvre Roi sevré d'honneurs, aux courtisans sevrés de distractions depuis longtemps. Leur gaieté toute française se réveilla au contact des Suédois, ces autres Français du Nord, comme on les appelait jadis, qui leur firent un accueil d'autant plus chaleureux peut-être qu'il n'était point définitif. Oublieuse des misères de la veille, insoucieuse de l'inconnu du lendemain,

la cour de Louis XVIII se livra franchement au plaisir. Et le Roi lui-même, en cette heure de détente, fit preuve d'une activité qui étonne, lorsqu'on songe aux attaques de goutte constantes dont il était déjà la victime.

Le jour même de son entrevue avec le roi de Suède, à peine remis d'une traversée si pénible, il visita la ville de Carlscrone, et particulièrement les docks, avec le plus grand intérêt. Le lendemain 18, le roi de Suède annonce son départ pour sa résidence d'Helsingfors, où il va chercher un climat plus doux pour sa santé chancelante. « On devait le voir, nous dit Gramont, mais il a fait ses dévotions et ne voit personne. » Le soir même, M. Pierrepont, envoyé du roi d'Angleterre, arrive chez Louis XVIII pour régler officieusement son arrivée secrète dans le Royaume-Uni, et le lendemain, samedi 19, Louis XVIII va faire ses adieux au roi de Suède. « Même réception cordiale, même accueil. » Le 20, visite au célèbre amiral Chapman, vieillard de quatre-vingt-six ans, le père de la marine suédoise. Le 21, grand dîner chez le roi Louis XVIII, qui reçoit les amiraux suédois et le duc de Piennes. Le 22, le Roi va prendre le thé chez l'amirale Puke, où il trouve une assemblée de dames les plus qualifiées du royaume et fait une partie de whist, ainsi que Monseigneur. Les jours suivants, mêmes fêtes, mêmes réceptions, mêmes promenades. Le Roi s'intéresse au pays qu'il trouve « agréable et beau. »

Enfin, comme il a été décidé que Louis XVIII irait passer un jour ou deux dans la petite ville de Toukoping, entre Helsingfors et Stockholm, tandis qu'on préparerait en secret son embarquement à Gothembourg, il quitte Carlscrone le 26 septembre. « Il y a trois jours de route. Le roi de Suède paie les chevaux de poste. La veille, le gouverneur a dîné chez Sa Majesté (Louis XVIII) et on a passé une partie de la nuit chez l'amirale Puke. » A son départ, il reçoit les mêmes honneurs que s'il était le roi de Suède ; « le corps des officiers de la marine et les amiraux le conduisent jusqu'aux portes de la ville. Les régiments de la marine sont sous les armes et font trois décharges. Les forts tirent trente-deux coups de canon. Le gouverneur accompagne le Roi jusqu'aux limites de son gouvernement, où on trouve le gouverneur de Kronenberg. » Partout sur la route, les gouverneurs, les bourgmestres et les corps de ville accueillent en grande pompe Louis XVIII et sa suite qui se montrent enchantés de la contrée.

« Nous sommes parfaitement menés, écrit le duc de Gramont, les chemins sont superbes, le pays montueux, peu fertile, beaucoup de rochers, mais le peuple est beau, les maisons sont bonnes; on ne voit point de misère qu'on devrait attendre d'un pays aussi stérile et aussi peu cultivé. Il est vrai qu'on n'a pas perdu un pouce de terrain. Tous les champs ou plutôt tous les rochers sont entourés et chaque paysan vit de ce que son enclos peut produire. Ils vivent en général de pain d'avoine et de lait. Ils mangent rarement de la viande. Celle qu'ils salent, ils la vendent. Les chevaux sont petits, mais bien faits et en bon état, etc. »

Enfin, le 28 septembre, le Roi s'arrête à Toukoping. Là encore il est traité en souverain, salué par trente-deux coups de canon, reçu par le gouverneur et le corps de ville. Il se loge dans la maison des « francs-maçons ». « Nous sommes, écrit Gramont, parfaitement accueillis, avec amitié et cordialité. »

Mais il est dit que Louis XVIII, cet auguste Juif errant de la monarchie, est condamné à n'avoir ni trêve ni repos sur la terre étrangère. Gustave IV a maintenant une hâte plus grande de le voir partir et, dès le 1er octobre, après deux jours de fêtes et de réceptions qui assurément n'ont point reposé Louis XVIII, celui-ci se remet en route pour Gothembourg, où il doit s'embarquer. Il y arrive avec sa suite le lendemain 1er octobre, à quatre heures du soir.

Jouira-t-il ici de quelque tranquillité? Point. A Gothembourg, plus encore qu'ailleurs, les cérémonies officielles et pompeuses se succèdent, et le prince, qui n'a point le bonheur de posséder une couronne, n'a que les ennuis d'une apparente royauté : la dure nécessité de subir les réceptions de gala. Au reste, il y excelle et son légitime amour-propre le console sans doute des inconvénients qui en résultent pour sa santé chancelante.

Le soir même de son arrivée, logé aussi magnifiquement que le comporte la simplicité suédoise, chez Mme Hall, née baronne de Kocknull, le Roi reçoit tour à tour « le corps des officiers, l'évêque luthérien, son clergé, le bourgmestre, les magistrats, les principales notabilités de la ville. » Cela n'est pas tout. Mme Hall, l'ayant prié de considérer sa maison comme sienne, Louis XVIII reçoit encore à dîner quatre barons suédois, M. de Carpellan, aide de camp du roi de Suède, et le lieutenant-colonel Nordenackart, et après le dîner une surprise l'attend : la visite du duc de Berry !

Parti d'Angleterre alors qu'on ignorait encore que Louis XVIII avait quitté Mitau, le prince, accompagné de MM. de Nantouillet et de la Ferronays, se rendait en Courlande et faisait escale à Gothembourg sans se douter que son oncle et le duc d'Angoulême son frère y étaient eux-mêmes. La soirée se termine donc joyeusement, car la famille réunie va entendre la comédie qui se termine fort tard.

Cependant Louis XVIII voudrait bien s'embarquer pour l'Angleterre, mais ce n'est point là chose facile. Le temps est épouvantable, les vents sont contraires. Deux fois de suite il fait ses adieux aux Suédois qui l'ont accueilli si bien. Deux fois on le voit revenir dans la ville, les pilotes refusant de mettre à la voile. Au reste, dans ses entours, on supporte joyeusement ces faux départs et la vie s'écoule agréable dans cette petite cour improvisée de Gothembourg. Le duc de Berry y prolonge son séjour pour jouir de la présence de son oncle et de celle de son frère d'Angoulême. Seul celui-ci se montre morose. Il préférerait accompagner le duc de Berry en Courlande pour retrouver à Mitau sa jeune femme dont il est, dit-on, fort épris. Louis XVIII au contraire, lui imposant sa volonté, veut l emmener en Angleterre, et de tout ceci résulteront plus tard, à Hartwel, de pénibles scènes de famille, dont le duc de Gramont nous parlera à mots couverts.

Cependant, à Gothembourg, les diners et les réunions se succèdent chaque jour. Tous les soirs Louis XVIII invite quatre ou cinq personnes notables de la ville à souper. Il reçoit une fois son hôtesse M[me] Hall, chez laquelle la *Maison du Roi* « passe généralement la soirée très gracieusement ». Le 11 octobre, Louis XVIII va prendre le thé chez la baronne de Silderscholde (?); le 12, « il va à un concert chez la baronne d'Ehrenshom ». Les dames suédoises sont vraiment des plus aimables, écrit encore Gramont. Les quelques dames et officiers de l'endroit chantent et jouent, la soirée est si charmante que le Roi reste jusqu'à dix heures.... « Il n'est pas possible d'être reçu avec un accueil plus aimable et plus flatteur que celui des habitants de Gothembourg. »

Aussi lorsque, le 13, la veille d'un des faux départs du Roi, les Français font leurs adieux, « on se sépare, dit toujours Gramont, avec des larmes et des regrets si touchants, qu'ils me laissent croire qu'il y a eu quelque intrigue amoureuse à Gothembourg ».

Le 18, il y a bal et réception du duc de Berry à la loge des

Amaranthes. M. de Nantouillet est reçu aussi. La Ferronays tombe dans le canal en revenant du bal, mais sa santé n'en souffre pas.

Les jours suivants, les dames de la société de Gothembourg, qui paraissent jouer un grand rôle dans cette page de l'émigration comme dans bien d'autres, viennent faire le whist du Roi. Et cette intimité est vraiment curieuse qui se noue en terre étrangère entre Français et Suédois qui ne se reverront jamais, entre ces habitants d'une petite ville perdue dans les brumes scandinaves et ce prince besogneux qui deviendra un jour le premier souverain de l'Europe.

Le 21 octobre, il y a bal d'adieux chez la baronne d'Ehrenshom. Écoutons encore Gramont : « Le Roi a été fort aimable et a exprimé à tout le monde sa reconnaissance pour tous les soins et amabilités qu'on a pour lui et pour nous à Gothembourg. Le bal a duré jusqu'à minuit. Le 22, il reçoit les témoignages les plus flatteurs d'intérêt et d'attachement, et il part. Il va en voiture jusqu'à Klippau, où il trouve le lieutenant Sandel qui lui dit que le vent est devenu contraire pour huit ou dix jours environ. Le Roi se décide encore à revenir à Gothembourg et, cette fois, à envoyer M. de Rivière pour y louer deux maisons pour lui et sa suite. Rivière revient à onze heures. Les hôtes du Roi (la famille de Mme Hall) ne veulent pas de ce nouvel arrangement et laissent faits ses appartements ; mais, le 23, le vent change et permet de lever l'ancre. » Le port salue le Roi des trente-deux coups de canon réglementaires et Louis XVIII, après des adieux émus à cette terre de Suède qu'il ne reverra jamais, part sur la *Troja*, pour Yarmouth, avec le duc d'Angoulême et sa suite et le colonel Nordenankart Le voyage dure six jours. On file douze à treize nœuds à l'heure, la navigation est heureuse. La gaieté règne à bord. Quand la nuit est houleuse, tout le monde, il est vrai, est malade, mais mal passé n'est que songe, et le lendemain la maison de Sa Majesté se console en pêchant « le cabillaud et le merlan ». Le 29, on mouille en rade de Yarmouth, à dix heures du matin, à environ un mille de l'entrée de la rivière. La *Troja* salue l'amiral Russell de dix coups de canon qui lui sont rendus. C'est bon signe et Louis XVIII s'imagine sans doute qu'il va trouver quelque repos sur la terre anglaise. Il s'en faut, et le malheureux souverain n'est point au bout de ses peines et de ses humiliations.

Aussitôt après la salve d'artillerie, « arrive à bord un canot de

la douane pour dire au capitaine de ne laisser débarquer personne jusqu'à ce que le chef de la douane arrive. Celui-ci vient en effet deux heures après, portant défense à qui que ce soit de débarquer. M. Pelgrave (le chef de la douane), ajoute Gramont, établit un cutter de douze canons pour nous garder, le cutter devant nous donner la facilité de correspondre avec la terre et de faire venir des provisions. Il se charge de nos lettres pour Londres et nous laisse — prisonniers — sous la garde de son cutter. Il a remis au colonel Nordenankart une lettre de son ministre [1] qui lui enjoint également de ne pas débarquer et de mener le Roi à Leith. Le colonel a répondu à son ministre de la manière la plus nette pour le Roi et son pavillon. »

Que s'est-il donc passé pour que Louis XVIII reçoive de l'Angleterre un accueil aussi froid?

En même temps que lui, est arrivée une lettre qu'il avait adressée au roi Georges III par le canal de son représentant, le comte de La Châtre. Il lui demandait l'hospitalité pour se concerter avec lui « sur les moyens, écrivait-il, d'aller en personne délivrer mes sujets de l'oppression [2], arracher l'héritage de mes pères des mains de l'usurpateur et rendre la paix à l'Europe.... sous la sauvegarde du généreux Gustave IV ».

Cette lettre a produit à Londres un effet désastreux. Le conseil des ministres a craint que le prétendant se présente en roi et réside dans la capitale. De là, une lettre très sèche du roi d'Angleterre au malheureux Louis XVIII, l'engageant à se rendre à Edimbourg et à y résider sous le titre de comte de l'Isle. Le prince refusa.

Il en résulte des négociations sans fin entre d'Avaray et le ministre Canning, un des seuls membres du conseil qui soit favorable à Louis XVIII, négociations pendant lesquelles le prince attend toujours sur la *Troja*, où il essuie, le 30, un ouragan terrible qui arrache quatre-vingts vaisseaux de leurs ancres. « Par contre, écrit Gramont, nous avions eu la veille un spectacle superbe qui avait charmé les ennuis de notre prison. L'amiral Gambier et sa flotte sont entrés dans la rade et ont mouillé auprès de notre frégate. »

[1] Baron d'Alderberg, représentant de la Suède en Angleterre. Voir, pour le récit de toutes ces négociations, E. Daudet, *op. cit.*, p. 420-432.
[2] Daudet, p. 426.

« Le 31, on permet à un officier suédois de débarquer et de porter à Londres les dépêches du roi son maître. Les anciens ordres sont maintenus et notre prison collective conservée. M. de La Chastre est arrivé ce jour à quatre heures et n'a pas pu venir à bord. Le 1er novembre, il est arrivé à bord à neuf heures du matin, escorté par M. Pelgrave et un autre officier de la douane. On ne lui a pas permis d'emmener son domestique. M. de La Chastre a marqué la plus grande sensibilité en voyant le Roi et en pensant à ce qu'il souffrait. Il a annoncé l'arrivée de Monsieur et des Princes qui doivent apporter notre mise en liberté. »

Dans l'après-midi arrivent en effet, à bord de la *Troja*, le comte d'Artois, le duc d'Orléans, le prince de Condé et le duc de Bourbon, tous émigrés en Angleterre.

C'est au duc d'Orléans — le fils de Philippe-Égalité — que revient l'honneur d'avoir aplani les difficultés très grosses qui s'opposaient à ce que le débarquement du frère de Louis XVI s'effectuât dans des conditions honorables pour lui. Il avait obtenu du conseil des ministres, par l'entremise du prince de Galles, qu'on laissât Louis XVIII descendre à Yarmouth, promettant en son nom qu'il ne paraîtrait pas à Londres. Puis il avait obtenu également que le marquis de Buckingham, un grand seigneur très généreux pour les Français, lui offrît l'hospitalité dans sa maison de Gosfield, à quelque quarante milles de Londres.

Aussi bien est-ce sur une note heureuse que le duc de Gramont termine le récit du voyage de Louis XVIII de Suède en Angleterre. Nous apprenons par lui que, le 2 novembre 1807, le roi est reçu à Yarmouth par l'amiral Russell et l'amiral Douglas, qui lui offrent un magnifique et excellent déjeuner, où il est traité avec tous les soins et les attentions imaginables.

Nous ne suivrons pas plus loin Sa Majesté sur la route de l'exil, et c'est avec satisfaction que nous l'abandonnerons dans une auberge de Colchester, où, dans la journée du 3 novembre 1807, il se console momentanément de ses infortunes « en mangeant quelques huîtres », avant que d'arriver, à neuf heures et demie du soir, à Gosfield-House.

TALLEYRAND DANS LA RETRAITE

COMMUNICATION DE M. BERNARD DE LACOMBE

Ce fut à l'automne de 1834 que Talleyrand prit son parti d'être vieux. Jamais — sauf peut-être à l'époque du congrès de Vienne — sa situation n'avait été plus haute, plus grande. Ambassadeur du roi Louis-Philippe à Londres, il avait, selon son expression, obtenu pour la Monarchie de juillet « droit de cité[1] » en Europe. Son rêve de jeunesse — ce rêve dont, cinquante ans plus tôt, en 1786, l'abbé de Périgord s'entretenait avec Mirabeau — était devenu une réalité : le rapprochement de la France et de l'Angleterre s'était opéré par ses soins. Il avait fait mieux ; grâce à lui, l'indépendance de la Belgique, sauvegarde de notre frontière du nord, avait été reconnue. Et il venait enfin de signer le traité de la Quadruple alliance, qui, liant la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal en faveur de la civilisation péninsulaire, « sembla, pour employer les termes de M. Mignet, opposer l'union de l'Occident à celle du Nord dans l'intérêt de la grande cause constitutionnelle sur le continent »[2]. Le vétéran de la diplomatie en apparaissait comme l'arbitre.

Mais Talleyrand se sentait malade, infirme et las. Ses jambes amaigries, « desséchées », ne pouvaient plus le porter ; il avait des palpitations de cœur ; il était parfois, lorsqu'il parlait ou qu'il marchait, obligé de s'arrêter court, dans un étouffement. Il souffrait du grand mal que rien ne guérit : il avait quatre-vingts ans sonnés.... Un à un, ses contemporains quittaient la scène du

[1] Talleyrand au roi, 23 novembre 1834 (*Mémoires de Talleyrand*, V, 478).

[2] *Notice lue à l'Académie des sciences morales et politiques*, le 11 mai 1839.

monde, celui-ci pour la retraite, celui-là pour le tombeau. Au mois de juillet 1834, il avait entendu, à la Chambre haute du Parlement anglais, lord Grey faire ses adieux à la politique active [1]; quelques semaines plus tard, revenu en France, il y avait appris la mort de sa vieille amie, la princesse Tyskiewitz, née Poniatowska. « J'ai encore eu la tâche si pénible d'annoncer cette nouvelle perte à M. de Talleyrand, écrivait à cette occasion la duchesse de Dino: triste mission à renouveler trop souvent depuis deux ans! Ce qu'il y a de pire, c'est que ce n'est pas seulement, à l'âge de M. de Talleyrand, une affliction à éprouver, c'est encore un avertissement à recevoir. Cela m'affecte et m'atteint encore plus que lui. Il a un si grand calme, mais qui ne lui donne cependant aucune résignation sur le dépérissement progressif de ses jambes. Il en est irrité et impatient. Cela va quelquefois au découragement, et il entre alors dans des pensées assez sombres [2]. »

Ce billet de Mme de Dino à M. de Barante est daté de Valençay, 5 novembre 1834. Huit jours plus tard, le 13 novembre, M. de Talleyrand écrivait du même Valençay au ministre des Affaires étrangères, pour le prier de faire agréer au roi sa démission d'ambassadeur; après avoir rappelé l'œuvre qu'il venait d'accomplir, il terminait sa lettre par cette phrase mélancolique: « Mon grand âge, les infirmités qui en sont la suite naturelle, le repos qu'il conseille, les pensées qu'il suggère, rendent ma démarche bien simple, ne la justifient que trop, et en font même un devoir [3]. »

En plein succès de sa diplomatie, comme s'il avait voulu faire pour la postérité une belle sortie de ce monde, Talleyrand baissait lui-même le rideau sur sa vie publique.

[1] Talleyrand traduisit et transcrivit lui-même, sur un morceau de papier qu'il plaça dans le portefeuille qui ne le quittait pas, cette phrase du discours de lord Grey : « A un âge avancé, quand on a conservé sa santé et ses facultés, on peut encore, en temps ordinaire, s'occuper utilement des affaires publiques ; mais il faut, dans une époque aussi critique que l'est la nôtre, un degré d'activité, d'attention et d'énergie qui appartient à la force de l'âge et non pas à son déclin. » (*Documents de Mgr Dupanloup*.)

[2] La duchesse de Dino au baron de Barante, 5 novembre 1834 (*Souvenirs du baron de Barante*, V, 159).

[3] Cette lettre fut publiée par le *Moniteur universel* du 8 janvier 1835.

* * *

On connait Talleyrand évêque, Talleyrand député de la Constituante, Talleyrand diplomate, grand chambellan, ministre, chef du Gouvernement provisoire, Talleyrand homme de cour et homme d'état; on connait moins Talleyrand homme privé. Et cependant, — n'y eût-il que le contraste des sentiments qu'il suscita, — il serait curieux de pénétrer dans l'intimité du personnage qui sut inspirer à ses amis ou à ses proches des affections aussi fidèles que furent acerbes les haines dont l'ont poursuivi, même outre-tombe, plusieurs de ses partenaires politiques. — Je voudrais, à l'aide surtout de documents que réunit sur son illustre pénitent Mgr Dupanloup, et qu'il légua à mon père, jeter un regard sur les années de retraite, les quatre dernières, de M. de Talleyrand.

Il n'est pas utile d'insister sur les séjours de Talleyrand à Paris. A Paris, pour qui jouit de la gloire, l'ombre et le silence n'existent pas. Bon gré, mal gré, dispos ou las, il faut paraître, rester en scène, faire figure.

Représenterai-je Talleyrand dans le fameux entresol de la rue Saint-Florentin, où les souvenirs de 1814 flottent encore? Le Prince y tient sa cour. Assis dans un grand fauteuil imposant qui avait un air de trône, la tête un peu penchée, les lèvres serrées avec une moue, la paupière demi-close sur son petit œil gris, plusieurs fois la semaine, il recevait. Pas un politique, pas un diplomate désireux de se poser, pas un étranger traversant Paris, qui ne voulût franchir la porte du salon célèbre. Sa nièce, cette attachante duchesse de Dino, qui eut tant de charme, tant d'esprit et tant d'âme, faisait les honneurs. Lui, d'ordinaire, parlait peu ; il semblait distant. Mais qu'il survînt un visiteur de son goût, il retrouvait pour l'accueillir toutes les grâces qui, à plus d'un demi-siècle en arrière, avaient conquis d'emblée à l'abbé de Périgord une réputation. D'autres fois, à cinq heures, il donnait à dîner — des dîners dont son cuisinier, grand homme dans son genre, avait porté le renom très loin. D'autres fois encore, quand sa santé lui laissait un répit, il lui arrivait d'oublier le premier qu'il avait résolu de n'être plus du monde ; pour aider à la chute de M. de Broglie ou à l'élévation de M. Thiers, le vieil homme se réveillait. « La rue Saint-Florentin est bien active, écrivait M. Molé en février 1836 ; c'est un foyer d'intrigues incan-

descent.[1] » Et le bruit courut même qu'il caressa un instant l'idée d'une présidence du Conseil sans portefeuille. Mais, passons.

Montrerai-je Talleyrand aux Tuileries, rendant visite à Louis-Philippe ou à Madame Adélaïde? Un jour qu'il y entrait, le comte d'Orsay fixa au vol sa silhouette dans un bien spirituel et bien vivant croquis[2]. Il s'avance, très droit, portant haut la tête, avec la face rasée que précède le nez en pointe, retroussé, insolent; sa figure est ratatinée entre l'énorme chevelure qui l'écrase et la cravate géante où le menton se noie; son corps fluet flotte dans le costume trop ample; il a le grand cordon, un crachat sur le revers de l'habit, et, pendant que la main gauche tient le haut de forme encombrant, la droite s'appuie, ainsi que sur un sceptre, sur la grosse canne à bec, — la canne dont il frappait, dit-on[3], de temps en temps, sur l'armature de fer de sa mauvaise jambe, comme pour annoncer: le Prince! le Prince! Et, de fait, le Prince a grand air.

Parfois cependant, même à Paris, Talleyrand était soudain pris d'un besoin de silence. Ces jours-là, il faisait atteler sa voiture, il emmenait avec lui sa petite nièce Pauline de Périgord, et tous deux allaient dans des quartiers démodés et lointains. Le vieillard y cherchait l'ombre de son passé. Tantôt, c'était dans le faubourg Saint-Jacques: il montrait à sa compagne la maison où, jusqu'à l'âge de quatre ans, il était resté chez sa nourrice; là, avait eu lieu cette chute du haut d'une commode qui l'avait rendu boiteux et avait pesé sur sa vie entière. Tantôt, c'était dans le voisinage de la Sorbonne; il s'arrêtait en face du lycée Saint-Louis, l'ancien collège d'Harcourt, et rappelait qu'il y avait été élève. Tantôt, c'était vers Notre-Dame; devant les ruines de l'archevêché, il racontait des anecdotes sur son oncle, le cardinal de Talleyrand-Périgord. Plus souvent encore, Saint-Sulpice l'attirait. Mettant pied à terre, appuyé sur le bras de la jeune fille, il rôdait à l'aventure, sans parler, dans les petites rues mornes que le temps n'avait point changées — la rue Garancière où il était né, la rue

[1] M. Molé à M. de Barante, 29 février 1836 (*Souvenirs du baron de Barante*, V, 298).

[2] Reproduit dans *the Journal of Thomas Raikes*, IV. Cf. le portrait placé en tête de *Life of Prince Talleyrand* (Philadelphie, 1834), et aussi la description qu'a faite de Talleyrand en 1836 la comtesse de Mirabeau dans *le Prince de Talleyrand et la Maison d'Orléans*, 7-8.

[3] Sainte-Beuve, *M. de Talleyrand* (édition de 1880), 171.

Férou sur laquelle donnait la fenêtre de sa cellule de séminaire. — Fantômes amis, les images d'autrefois sortaient pour lui des façades grises. Un soir, il entra avec Pauline dans l'église; il y resta longtemps, muet, rêveur, puis tout à coup: « C'est ici, dit-il, que j'ai reçu le baptême », et, de nouveau, il se tut[1].

* * *

Talleyrand partageait ses étés entre Rochecotte et Valençay. Rochecotte appartenait à Mme de Dino; c'était un château de Touraine. Mais je laisse son hôte le décrire lui-même dans une lettre à un diplomate allemand de ses amis, le baron de Gagern :

« Rochecotte, 20 avril 1835.

«.... Votre ancienne amitié vous fait désirer de savoir quelque chose de ma santé : je vous dirai qu'elle est aussi bonne que le comporte le nombre de mes années, que je vis dans une retraite charmante, que j'y vis avec ce que j'ai de plus cher au monde, et que mon unique occupation est d'y goûter dans toute sa plénitude les douceurs du *farniente :*

Lorsque de tout on a tâté,
Tout fait ou du moins tout tenté,
Il est bien doux de ne rien faire, etc....

« Vous ne connaissez pas Rochecotte, sans quoi vous ne diriez pas : Pourquoi Rochecotte ? Figurez-vous qu'en ce moment j'ai sous les yeux un véritable jardin de deux lieues de large et de quatre de long, arrosé par une grande rivière et entouré de coteaux boisés, où, grâce aux abris du nord, le printemps se montre trois semaines plus tôt qu'à Paris, et où maintenant tout est verdure et fleurs. Il y a, d'ailleurs, une chose qui me fait préférer Rochecotte à tout autre lieu, c'est que j'y suis non pas seulement avec Mme de Dino, mais chez elle, ce qui est pour moi une douceur de plus[2]. »

A Valençay, Talleyrand était chez lui. Avec ses fossés profonds et ses grosses tours, sa galerie à arcades ressemblant à un cloître, ce vieux château berrichon, sérieux et grandiose, tient de la for-

[1] Tous ces détails sont tirés de notes remises par la duchesse de Dino à l'abbé Dupanloup, ou de conversations recueillies par lui (*Documents de Mgr Dupanloup*).
[2] Baron von Gagern, *Mein Antheil an der Politik* (Stuttgart, 1823-1846), VI, 275.

teresse et du couvent. Napoléon y avait interné, au lendemain du guet-apens de Bayonne, les princes d'Espagne. Grâce à Talleyrand, Valençay n'avait point été une prison. La sévère demeure, comme sous un coup de baguette magique, était devenue une résidence aimable et souriante, et l'oisiveté de ses hôtes royaux s'y était plu. Depuis, claquant dans la brise ou pendant sous la pluie, le drapeau rouge et jaune restait arboré au faîte du donjon. Mais finies les fêtes champêtres, finis les bals et les charades, finies les pêches et les chasses ; à l'heure où le brouillard d'automne monte de la vallée du Nahon, la guitare de Castro, cachée dans un coin d'ombre, ne jouait plus au fond du parc des fandangos. Valençay avait repris sa face grave.

Talleyrand aimait Valençay. Il l'aimait pour le charme de ses horizons tranquilles, pour la paix de sa forêt, pour la fraicheur de sa vallée ; il l'aimait davantage encore pour tout le soin qu'il en avait pris. C'était son petit royaume, et jamais affaire d'état n'avait plus absorbé son zèle que le gouvernement de sa terre. Les curés du Berry s'émerveillent, dans des lettres à l'abbé Dupanloup, qu'un si grand personnage ait lui-même donné des ordres à ses jardiniers, surveillé les couvreurs occupés sur son toit ou discuté avec ses fermiers pour le renouvellement de leurs baux. « Modèle des châtelains », sa sollicitude, raconte l'un d'eux, s'étendait jusqu'aux affaires de son village : il achetait une maison pour en faire une mairie ; il appelait les sœurs de Saint-André pour tenir une école de filles ; il fondait une pharmacie gratuite, comme s'il avait deviné les dispensaires ; il organisait, pour les indigents, des distributions de pain, de bois, de linge, d'argent ; en 1836, il releva le clocher de l'église qu'avaient abattu les vandales de la Terreur[1]. Et, sans que son esprit se fatiguât, il était rempli par ces petites choses.

Talleyrand menait à Valençay l'existence d'un bon gentilhomme berrichon. « Notre vie ici, écrivait-il à un ami le 31 juillet de je ne sais quelle année, est fort ordonnée, ce qui rend les jours fort courts. On se trouve à la fin de la journée, sans avoir eu un moment de langueur. — Ce matin, nos lectures du salon ont été interrompues par l'arrivée d'un loup, que les gardes

[1] L'abbé Chauveau à l'abbé Dupanloup, 5 janvier 1841 (*Documents de Mgr Dupanloup*). M. Chauveau avait été curé de Valençay jusqu'en 1837.

venaient de tuer. C'est un gros événement pour la journée. — Je travaille chaque jour plusieurs heures, et je me porte fort bien [1].... » Ce régime qui lui convenait, c'était de se lever tard, de faire de longues promenades dans les allées abritées du parc, au fond d'un fauteuil roulant que poussait un domestique, ou bien, si le temps était beau, en voiture, à travers la forêt de Gâtine ; c'était, en rentrant, après avoir trempé un biscuit dans un verre de madère, de s'asseoir avec quelques voisins à une table de whist ; c'était de passer des heures à revivre ses souvenirs, dans le silence de sa chambre, ou à rédiger ses Mémoires ; c'était de lire. « Lire, disait-il, est bien plus doux, bien plus paresseux que d'écrire [2]. » Talleyrand lisait les classiques, ceux du XVII[e] siècle, et surtout Bossuet. Il avait un faible pour Bossuet. Lorsque, le dimanche, il assistait à la messe dans la chapelle du château, — et rien, prétend la duchesse de Dino, ne l'y aurait fait manquer, — il apportait les *Oraisons funèbres* ou le *Discours sur l'histoire universelle* ; il en appréciait également la majesté de la pensée et la magnificence du style. Dans une lettre à l'abbé Dupanloup, la duchesse de Dino relate à ce sujet un trait bien curieux : « Un jour, raconte-t-elle, dans l'été 1835, mon oncle me fit demander. Je le trouvai dans sa chambre lisant. *Venez*, me dit-il, *je veux vous montrer de quelle manière il faut parler des mystères ; lisez, lisez tout haut, et lisez lentement.* — Je lus ce qui suit : *L'an quatre mil du monde, Jésus-Christ, fils d'Abraham dans le temps, fils de Dieu dans l'éternité, naquit d'une Vierge. — Apprenez ce passage par cœur*, reprit M. de Talleyrand, *et voyez avec quelle autorité, quelle simplicité, tous les mystères se trouvent concentrés dans ce peu de lignes. C'est ainsi, ce n'est qu'ainsi qu'il convient de parler des choses saintes. On les impose, on ne les explique pas ; cela seul les fait accepter ; toute autre forme ne vaut rien, car le doute arrive dès que l'autorité manque ; et l'autorité, la tradition, le maître ne se révèlent suffisamment que dans l'Église catholique* [3]. »

[1] Talleyrand à M. de Giambone, s. d. (Lettre citée par Sainte-Beuve, *M. de Talleyrand*, 222-223).

[2] C'est une des *Pensées* qu'on trouva, après sa mort, griffonnée sur un chiffon de papier, dans un tiroir de Talleyrand (*Documents de Mgr Dupanloup*).

[3] La duchesse de Dino à l'abbé Dupanloup, Paris, 10 mai 1839. — Cette lettre, qui fait partie des *Documents de Mgr Dupanloup*, a été

De loin en loin, quelques personnages de marque apportaient à Valençay, avec un souvenir fidèle, un peu de l'air du dehors. Le séjour qu'y fit, au mois de juin 1836, la princesse de Liéven, fut de ceux qui touchèrent le plus Talleyrand : à l'heure des adieux, doucement ému, il échangea, paraît-il, avec son amie, une mèche de cheveux.... Un autre visiteur était Royer-Collard. Châteauvieux est tout proche de Valençay. D'une maison à l'autre, longtemps, on avait affecté de ne se point connaître ; fausse indifférence, d'ailleurs, où il entrait d'un côté assez de défiance, de l'autre pas mal de roideur. Mais un beau jour Mme de Dino avait décidé que l'on deviendrait de bons voisins. Quelle glace n'eût été fondue par le sourire de Mme de Dino ? Elle gagna son oncle. Par un tiède après-midi, elle l'entraina ; il ferait une visite. On prétend qu'apercevant Châteauvieux dans son site sauvage, — le Châteauvieux de 1830, très fruste, droit sur son roc, au milieu de ravins broussailleux, — Talleyrand se mit sur la défensive, et, lorsqu'il pénétra dans le salon, son premier mot à Royer-Collard aurait été : « Monsieur, vous avez des abords bien sévères[1].... » Mais Mme de Dino était là. Le rude M. Royer se montra charmant. « L'homme à l'esprit de riposte », comme l'appelle Sainte-Beuve, avait trouvé, dans ce coin de Berry, un vis-à-vis de sa taille ; et, depuis lors, nul ne fut plus assidu à fréquenter Valençay.

Mieux encore que les visites, de menus événements survenaient qui coupaient la monotonie des longs jours uniformes. La fête de saint Maurice, le 22 septembre, en était un, et aussi, le 4 novembre, la fête de saint Charles. Talleyrand tenait à la Saint-Maurice et à la Saint-Charles ; elles lui rappelaient des impressions d'enfance — de ces quatre années perdues dans la brume douce du passé qu'entre la maison de sa nourrice et le collège d'Harcourt, il avait vécues chez sa grand'mère, la princesse de Chalais. « Les impressions qui datent du premier âge, écrivait-il un 22 septembre sur son carnet, sont les seules que le temps n'efface jamais. » La Saint-Charles en particulier était célébrée à Valençay avec solennité. Le matin, messe dans la chapelle du château ; puis bouquets et compliments des enfants de l'école ;

publiée par Mme la princesse Radziwill, née Castellane, dans le *Temps* du 30 avril 1908, d'après une copie qu'avait gardée la duchesse de Dino et qui offre quelques légères variantes de forme avec l'original.

[1] Voy. Sainte-Beuve, *M. de Talleyrand*, 169.

grand banquet pour les pauvres, dans une remise. Pauline présidait. On mangeait et buvait à la santé du Prince. Lui-même paraissait au dessert; il veillait à ce que chacun reçût, pour l'hiver, un vêtement neuf[1].

Talleyrand était entré tout entier dans son rôle de châtelain. Il lui donnait le pas sur les autres. Veut-on un exemple? Au printemps de 1837, il avait accompagné la cour à Fontainebleau pour le mariage du duc d'Orléans. Il était comblé d'attentions, le roi l'avait logé dans les appartements superbes de Mme de Maintenon, partout il avait sa place, une des premières, et il jouissait de ces honneurs. Tout à coup, il apprend que l'archevêque de Bourges, Mgr de Villèle, en tournée de confirmation, va venir à Valençay. A Valençay! Pendant qu'il est à Fontainebleau! Vite, sa décision est prise. Il quittera Fontainebleau. Mais le roi l'a invité à Versailles, aux grandes fêtes de l'inauguration du musée; il n'ira pas. Avec Pauline, son inséparable, il monte en berline, le postillon brûle les étapes, ils arrivent avant M. de Villèle, et il ne fut pas dit que Mgr l'archevêque, traversant Valençay, n'y avait pas été l'hôte du prince de Talleyrand[2].

⁂

Accueillant les pauvres gens le jour de la Saint-Charles et l'archevêque de Bourges le jour de la confirmation, sans cesse, partout, se tient près de Talleyrand la même figure candide: Pauline — Pauline de Périgord, la future marquise de Castellane. « S'il y a un bon côté dans M. de Talleyrand arrivé à l'extrême vieillesse, a dit quelque part Sainte-Beuve qui n'était ni un naïf ni un indulgent, ç'a été ce coin d'affection pure[3]. » Talleyrand aimait sa petite-nièce avec tendresse. Née en 1820, elle n'était plus une enfant et n'était pas encore une femme; elle tenait de sa mère par son incomparable grâce, par le charme de son esprit et l'élévation de sa pensée, mais elle avait encore quelque chose de plus: une âme de cristal, limpide et rayonnante. Talleyrand l'appelait « l'Ange de ma maison », et il ne pouvait se passer de sa pré-

[1] La supérieure des sœurs de Saint-André à l'abbé Dupanloup, 16 octobre 1839 (*Documents de Mgr Dupanloup*).

[2] La supérieure des sœurs de Saint-André à l'abbé Dupanloup, 16 décembre 1840, et la duchesse de Dino à l'abbé Dupanloup, 10 mai 1839 (*Documents de Mgr Dupanloup*).

[3] Sainte-Beuve, *M. de Talleyrand*, 156.

sence. Quand ils étaient séparés — lui à Paris ou aux eaux, elle à la mer — il lui écrivait presque chaque jour. Ce sont de jolies lettres, légères et faciles, pleines de fraîcheur. Il y donne des nouvelles, des conseils ; il y conte des anecdotes ; par-dessus tout il est affectueux ; on dirait, lorsqu'il parle à cette petite fille, que son vieux cœur redevient jeune.

Voici un billet qui est, je crois[1], de 1835 ; il est daté de Paris et adressé à Boulogne :

« 14 juillet.

« Je t'écris, ma chère enfant, le jour d'un grand anniversaire. C'est du 14 juillet que datent tous les grands changements dans la civilisation moderne. Quand tu en seras là, je me réserve de t'apprendre cette partie de l'histoire. — Le temps devient beau ; j'espère que l'on te permet de te baigner dans la mer. J'ai confiance dans ce remède ; s'il pouvait te délivrer de tes rougeurs, nous serions bien heureux. — Je désire, quelqu'envie que j'aye de te revoir, que ce soit le médecin de Boulogne qui décide combien tu dois prendre de bains dans la mer. — Ta petite amie n'est point arrivée : je lui parlerai de toi et de tes lettres, que j'ai grand plaisir à recevoir.... Adieu, je t'embrasse et t'aime bien tendrement, mon cher enfant. »

Cette année-là, les lettres de Talleyrand se succèdent de deux en deux jours. Elles sont un peu monotones ; mais, souvent, parmi les petits riens, un détail amusant se glisse.

« Ma chère enfant, écrit Talleyrand le 28 juillet, je ne quitterai Paris que le 14 du mois d'août ; j'ai quelques affaires qui m'y retiennent. — Tu ne me mandes pas si tu as besoin d'argent. — Le temps est chaud : il me semble que cela devrait convenir aux personnes qui prennent des bains de mer. J'ai grande envie de te voir, mais j'ai surtout grande envie que tu te portes bien.... et si quelques bains de plus sont utiles, il faut les prendre : c'est du reste Mimi qui en décidera. — Quand tu seras à Paris, je te ferai voir l'éléphant du roi de Siam. Il fait ses exercices avec une grâce singulière. Sa grosseur ne l'empêche pas d'être très agile. Tu sais que quand on est content d'un acteur, on le demande

[1] Les lettres de Talleyrand à sa petite-nièce ne sont pas datées et, quand un fait connu n'y est pas mentionné, il est malaisé de savoir en quelle année exactement elles ont été écrites.

après le spectacle pour l'applaudir. A présent, on le demande après chaque représentation; et il s'avance sur le devant du théâtre où il fait, avec sa trompe, des remerciements et des politesses à tout le monde. Je suis sûr qu'il t'amusera. — Adieu, chère enfant, je t'embrasse et t'aime tendrement. »

Le 12 août, Talleyrand est arrivé à Aix-la-Chapelle. Il rend compte de ses journées, et un souvenir sur Napoléon remplace la description de l'éléphant du roi de Siam :

« Aix-la-Chapelle, 12.

« Ma chère enfant, la pluie est continuelle ici ; cela me contrarie un peu pour Aix-la-Chapelle, mais beaucoup plus pour Boulogne qui m'intéresse beaucoup plus qu'Aix-la-Chapelle. Je crains, si la chaleur ne vient pas, que tu ne sois obligée de rester quelques jours de plus à Boulogne; car, ayant tant fait que de faire ce voyage, il faut en tirer au moins quelque avantage... — Je crois que les eaux me font du bien. Si tu avais été à Bourbon-l'Archambault, je regretterais de n'avoir pas donné à mon été cette direction-là, mais puisque tu es à Boulogne et qu'il faut être séparé de toi, j'aime mieux être venu ici. Je suis tous les jours occupé à voir les antiquités assez bien conservées qui entourent Aix-la-Chapelle. Je suis retourné à la cathédrale, et l'on m'a rappelé que l'empereur Napoléon y avait été en 1805. Le tombeau est au milieu de l'église : il n'y a d'autre inscription que le nom : *Charlemagne*. Les personnes qui précédaient l'empereur passaient sur cette pierre tumulaire; l'empereur leur cria à haute voix : « Faites le tour ! » et lui-même le fit, pour ne pas marcher sur la tombe de ce grand homme. Cette marque de respect fit une grande impression à tout ce qui était là — ..... Adieu, chère enfant, je t'embrasse et t'aime de tout mon cœur. »

L'année suivante, au mois de juillet 1836, Pauline quittait encore Paris la première, et le grand-oncle, sans sa petite-nièce, était comme un corps sans âme. « La maison parait immense et toute vide, lui mandait-il, quand tu n'es pas ici. » Ou bien encore : « J'ai bien de la peine à m'accoutumer à ne pas te savoir dans la maison, chère Minette. » Pour tromper son ennui, il multipliait les lettres. On était au lendemain de l'attentat d'Alibaud, — ce jeune fou qui, à la porte des Tuileries, avait tiré sur le roi

un coup de sa canne-fusil. — Un ciel d'orage pesait sur Paris; les nerfs tendus, la foule voyait des complots partout; la police s'agitait et aggravait le malaise; malgré l'optimisme de M. Thiers, les ministres étaient décontenancés; les fêtes de l'inauguration de l'Arc de l'Étoile étaient remises.... Que serait le lendemain ? Talleyrand, qui avait été le témoin de tant de bourrasques, contemplait ces nuages, et jour par jour, heure par heure, il notait pour Pauline ses impressions. Le 24 juillet, il rend visite à Louis-Philippe. Le 25, il écrit : « Chère Minette, voilà la pluie établie.... — J'ai trouvé le roi avec autant de santé et de sérénité que si l'on n'avait pas arrêté avant-hier quatre-vingts personnes qui cherchaient à l'assassiner. — Nous vivons dans un temps bien singulier, chère amie; les esprits de la jeunesse ont de bien mauvaises directions. — .... L'Arc de triomphe, ajoutait-il, est superbe. Il a cent cinquante-deux pieds de hauteur et cent trente-huit de largeur; il a soixante-huit pieds d'épaisseur.... » Le 26, nouvelle lettre : « J'ai, hier matin, été aux Tuileries pour voir la reine qui m'a reçu avec beaucoup de bonté et qui m'a parlé de toi avec le plus grand intérêt. Elle a soutenu avec beaucoup de courage la grande épreuve par laquelle son noble cœur vient de passer. Elle a ôté des cheveux du roi la bourre qui était dans cette arme avec laquelle on a voulu l'assassiner à côté d'elle. Quelle situation ! Et quel temps que celui où une troupe de fanatiques furieux ne rêvent qu'assassinat et désordre ! Toutes les réflexions que je fais ici sont bien tristes. J'ai bien besoin, chère enfant, de retourner auprès de toi, et de ne mettre dans mon esprit que des intérêts de campagne. »

Pour finir, je veux encore citer une lettre, lettre banale, mais où celui qu'on a si souvent représenté comme le plus desséché et le plus glacé des hommes a l'accent d'un aïeul très tendre :

« Valençay, lundi 17.

« La soirée s'est passée comme de coutume : le whist et les journaux. — Mme Jules d'Entraigues était venue déjeuner avec son mari et un jeune poète dont je ne sais pas le nom. Ce n'est pas celui qui a fait les beaux vers que tu sais sur l'empereur. — Ce matin, chère Minette, tu n'es pas entrée dans ma chambre, et je m'en suis bien aperçu. — M. Royer-Collard est venu nous voir à onze heures; il n'a pas trouvé les chemins trop mauvais.

Sa visite a fait plaisir à ta maman et à moi. Il nous est resté jusqu'à trois heures, ce qui fait que, ce matin, il n'y a pas eu de promenade, au grand chagrin de Carlos [Carlos, c'était l'épagneul de Talleyrand]. — Chère enfant, ta matinée n'aura pas été aussi douce; j'ai bien souvent pensé à ta visite chez ce dentiste : ma chère Minette aura beaucoup souffert ! Pourvu que ce ne soit pas une visite qui ait à se renouveler d'ici à longtemps, il faut prendre courage. Moi, je n'en ai guère pour toi. — .... Le temps est superbe, pas trop chaud, comme tu l'aimes pour monter à cheval. — Adieu, petite bête chérie; je t'embrasse et t'aime bien. Demain, nous aurons une lettre de toi [1]... »

***

Une nuit d'été qu'une chouette pleurait dans un arbre, lugubre, George Sand, qui était venue rêver au clair de lune sous les murs de Valençay, se demandait, en frissonnant, ce qui pouvait bien se passer derrière cette grande façade sombre. Et, comme elle jugeait les autres d'après elle-même, la « bonne dame de Nohant » imagina d'horribles choses [2]. Si George Sand avait reçu, de quelque fée berrichonne, la faculté de voir au travers des murailles, elle aurait été fort surprise. Talleyrand, la nuit, dormait très mal; afin de remplir ses heures d'insomnie, à Paris, il jouait au whist; à Valençay, faute de partenaires, il écrivait, tout simplement. Il écrivait des lettres, des fragments de ses Mémoires, ce testament politique, daté du 1er octobre 1836, où il a résumé sa carrière en une page sobre et forte; il écrivait surtout, au fil de sa songerie, des Pensées.

Talleyrand a laissé beaucoup de Pensées; on en retrouva, après sa mort, toute une liasse au fond d'un tiroir de son bureau et, dans une poche de son habit, un plein portefeuille de maroquin rouge. La plupart étaient griffonnées au crayon sur des chiffons de papier, quelques-unes étaient recopiées avec soin. Toutes sont curieuses : elles prouvent que l'intelligence du vieillard n'avait rien perdu de sa sève; à la clairvoyance, à la profondeur, s'ajoute seulement une ombre de mélancolie. Si quelqu'un s'avisait jamais de les réunir en volume, les *Pensées* de

[1] Les copies de ces lettres, remises à l'abbé Dupanloup, se trouvent dans les documents qu'il avait conservés.

[2] George Sand, *le Prince*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1834.

Talleyrand ne seraient pas trop déplacées, sur un rayon de bibliothèque, à côté des *Maximes* de La Rochefoucauld.

Ces pensées sont un peu de tous les genres. Il y en a qui sont des observations très fines sur le temps, les événements, les mœurs; d'autres sont des jugements, d'autres des réflexions intimes.

En voici une poignée, pêle-mêle :

« J'aimerais bien une France où il y aurait obéissance silencieuse et prompte, bien qu'il fût impossible au pouvoir d'y rien tenter d'injuste sans se mettre lui-même en danger. »

« L'opinion, qui est un contrôle utile, est un guide dangereux pour les gouvernements. »

« Plus l'esprit d'un peuple est mobile, plus les formes de son gouvernement doivent être observées. »

« L'envie, principe de la Révolution française, a pris le masque d'une égalité dérisoire; elle promène son insultant niveau sur toutes les têtes, pour détruire ces innocentes supériorités que les distinctions sociales établissent. »

« Ce que deviendra le monde ? Je n'en sais rien. — Ce que je vois, c'est que rien n'est remplacé; ce qui finit, finit tout à fait. On ne voit clairement que ce qu'on a perdu. »

Sur le même thème, il écrivait encore ;

« Le monde a cessé de s'intéresser à lui-même. Qu'arrivera-t-il ? C'est impossible à prévoir, parce que chacun, dans quelque position qu'il soit, laisse faire sans y mettre du sien. »

« Pourquoi, notait-il ailleurs, l'avenir paraît-il si incertain? C'est que le présent n'a aucune confiance en lui-même. »

Il ajoutait :

« Le siècle actuel a un caractère octogénaire; il me représente l'image de la vieillesse : l'impuissance et l'amour de soi. »

Mais il se consolait, une autre fois, en disant :

« Le temps a des secrets pour tout modifier, que le génie lui-même ne trouve pas. » — « N'ayons pas la maladroite impatience de demander au présent ce que l'avenir nous apportera sans effort. »

Des formules brèves, à l'emporte-pièce, rappellent certains de ses mots célèbres :

« Un ministère qu'on soutient est un ministère qui tombe »

« Toute mesure qui n'est pas nécessaire est imprudente. »

« Les financiers ne font bien leurs affaires que quand les états les font mal. »

« Je suis blasé sur le succès : *La patrie est sauvée* ne me fait plus rien. »

« Je pardonne aux gens de n'être pas de mon avis ; mais je ne leur pardonne pas de n'être pas du leur. »

Certaines pensées de Talleyrand s'appliquent à des personnages. Celle-ci, par exemple, de 1836, sur la seconde manière de Metternich :

« Metternich, autrefois, n'appartenait pas exclusivement aux affaires ; c'était un de ses grands avantages. Je crains qu'il ne l'ait plus. »

Voici une note qui a pour titre *les Doctrinaires :*

« Jusqu'ici on avait cru que la France ne pardonnait pas à des ministres qui l'ennuyaient : il paraît qu'elle s'y fait. »

Et en voilà deux, d'un autre ton, sur M. de Barante :

« Barante est le type du galant homme. » — « Barante ne pourrait pas réussir à se faire des ennemis. »

A propos de Mme de Dino, cette remarque amusante et profonde :

« Mme de Dino a pris la résolution de se bien porter ; c'est déjà quelque chose, car, chez elle, la volonté peut beaucoup. Il y a, entre les dispositions morales et les dispositions de santé, une grande relation qui n'empêche pas qu'elles ne soient deux et que la force morale n'use l'autre. »

Mais les petits yeux gris de Talleyrand ne se contentaient pas d'observer les gens, ils observaient aussi les choses. Que dites-vous de cette impression, cueillie devant un parterre de fleurs :

« Je vois souvent écrit : la passion des fleurs ; c'est un contresens. Il faudrait dire le goût des fleurs, car comment appeler passion un goût innocent qui ne peut être que celui d'une âme tranquille ? »

Et de cette autre, provoquée par la vue d'un mobilier rocaille :

« Sous Louis XV, une certaine lassitude du grand avait jeté le goût dans la recherche ? »

Ses petits papiers abondent en ce que, dans le bon vieux temps, on nommait des sentences :

« La santé est comme la conscience qui tient un compte sévère de tout. »

« Les passions n'ont qu'un temps, mais l'habitude de la réflexion, les sciences, les lettres, et surtout les affaires, entretiennent l'esprit, le fortifient et protègent sa durée. »

« Avec du temps et de la patience, la feuille du mûrier devient du satin. »

A qui songeait-il en écrivant :

« Quand on a trop de sévérité ou trop d'indulgence, on s'expose à traiter les faiblesses comme des crimes ou les crimes comme des faiblesses? »

Quelques pensées encore m'ont frappé ; celles-ci, par exemple :

« Admirer toujours modérément, c'est la marque d'un esprit médiocre. »

« Ce qu'il y a de plus rare à trouver ensemble, c'est un esprit libre et un cœur exclusif ; l'indépendance de la pensée et l'abandon de l'âme ; se donner sans cesser d'être soi. »

« L'habitude de juger donne aux gens du monde une supériorité, une finesse de tact qui les induit rarement en erreur : ils tirent des choses, indifférentes en apparence, des conséquences importantes. Le geste, le maintien, tout ce qui peut déceler un homme, est remarqué par eux. Leur observation n'est pas raisonnée, elle tient de l'instinct. »

Talleyrand, qui, si longtemps, avait professé qu'il fallait recourir au mouvement, pour se distraire et s'étourdir, pour ne pas entendre son âme [1], faisait maintenant des retours graves sur lui-même :

« Ici, à Valençay, j'arrange ma vie pour être monotone ; je veux me claquemurer dans des habitudes casanières. Je ne suis pas heureux, je ne suis pas malheureux ; ma santé n'est pas bonne, elle n'est pas mauvaise, je suis sans douleur et sans maladie, je m'affaiblis tout doucement, et si cet état de langueur ne s'arrête pas, je sais bien comment tout cela pourra finir. Je ne m'en afflige ni ne m'en effraie. Mon affaire est finie. J'ai planté des arbres, j'ai bâti une maison, j'ai fait bien d'autres sottises encore : n'est-il pas temps d'en finir ? »

Un autre jour, il écrivait encore :

« J'ai beaucoup de livres ; cela me donne des moyens suffisants pour passer doucement mon temps. J'ai d'ailleurs pris mon parti sur la saison. Pour cela, je compte invariablement sur la pluie, le froid ou le vent, et quand, dans ma petite carriole, je

[1] Talleyrand avait écrit, alors qu'il était jeune : « Ce n'est que par du mouvement que l'on parvient à se fortifier assez pour ne pas être abîmé par toutes les secousses de l'âme. »

ne suis pas trop mouillé, je me regarde comme tout à fait privilégié. — Je voudrais finir par une vie toute casanière; je ne me débats point contre la nécessité, je m'y arrange et ne m'en plains pas.... J'attends. »

L'anniversaire de sa naissance, en 1837, lui inspira cette sorte d'examen de conscience :

« 2 février 1837. Voilà quatre-vingt-trois ans de passés! Je ne sais si je suis satisfait quand je récapitule comment tant d'années se sont écoulées; comment je les ai remplies. Que d'agitations inutiles! que de tentatives infructueuses! de complications fâcheuses, d'émotions exagérées, de forces usées, de dons gaspillés, de malveillances inspirées, d'équilibre perdu, d'illusions détruites, de goûts épuisés! Quel résultat enfin? Celui d'une fatigue morale et physique, d'un découragement complet pour l'avenir et d'un profond dégoût du passé. Il y a une foule de gens qui ont le don ou l'insuffisance de ne jamais prendre connaissance d'eux-mêmes. Je n'ai que trop le malheur ou la supériorité contraire; elle augmente avec le sérieux que les années donnent.... »

A l'automne de la même année, devant les bois et les champs qui entraient, dépouillés et nus, dans l'hiver, comme dans la mort, une mélancolie immense l'étreignit :

« Quand on est âgé, écrivait-il au mois d'octobre, la mort de ses anciens amis empreint les années qui restent de cette solitude par laquelle la nature semble nous préparer à celle du tombeau. »

Et un autre jour :

« J'ai une peine si excessive à m'arracher de Valençay cette fois, que cela me paraît un pressentiment[1]. »

Je pourrais citer encore d'autres pensées de Talleyrand : il n'en est pas d'insignifiantes. Mais je m'arrête. J'ai voulu seulement compléter, d'après elles, une esquisse morale de cet homme si divers : le montrer s'approchant du terme, non pas, comme l'a cru le vulgaire, dans l'indifférence, mais dans le recueillement.

[1] Toutes ces pensées sont tirées des *Documents de Mgr Dupanloup.*

LETTRE

D'UN

PRÊTRE FRANÇAIS DÉPORTÉ EN ITALIE

(13 août 1794)

COMMUNICATION DE M. L'ABBÉ BLAZY

Il est malaisé, tant sont rares les documents qui les concernent, de tracer un *curriculum vitæ* complet des frères Antoine et Barthélemy Maurel. Ils étaient originaires de Fabas, dans le département du Tarn.

Antoine exerçait les fonctions de vicaire dans sa ville natale quand survint la Révolution. Son refus de prestation de serment l'obligea à partir pour l'Espagne, le 16 septembre 1792. Il semble qu'il ait passé la plus grande partie de son exil à Jaen, dans l'Andalousie. On a pourtant de lui une lettre datée de Madrid, et c'est à Barcelone qu'on lui adressa, le 19 juin 1796, un billet pour le presser de rentrer en France [1]. Il rentrait, effectivement, « costumé en Catalan » [2], avec un de ses compatriotes, Gabriel Lapanouse [3], lorsqu'il fut arrêté, le 25 messidor an IV (13 juillet 1796),

[1] Élie-A. Rossignol, *Les prêtres du département du Tarn persécutés pendant la Révolution*, Albi, Henri Amalric, p. 166.

[2] Rapport de Bellouguet, commissaire du pouvoir exécutif près l'administration départementale de l'Ariège, en date du 28 messidor an IV, au ministre de l'Intérieur (*Archives nationales*, F1c III (Ariège) 10).

[3] Gabriel Lapanouse, prêtre insermenté, originaire de la Condamine (Tarn), ancien vicaire à Rabastens, resta en Espagne du 22 septembre 1792 au 24 messidor an IV. Après six mois de séjour dans le royaume de Valence (tant dans la capitale que dans les environs), il partit, sur l'ordre du gouvernement, pour Jaen, où il demeura jusqu'au moment de sa rentrée en France. Arrêté de nouveau en pluviôse

par la gendarmerie de Tarascon (Ariège). Le lendemain, à Foix, il déclarait à l'accusateur public près le tribunal criminel qu'il était resté en Espagne jusqu'au 24 (12 juillet). Dans le long interrogatoire qu'on lui fit subir, il dit qu'il s'était très longtemps consulté avant de repasser la frontière. Il ne s'y était décidé « qu'après l'assertion de plusieurs voyageurs qui tous assuraient que les prêtres déportés pouvaient rentrer dans leurs différents départements. Outre ces assertions, on mandait journellement de tous les départements à différents prêtres déportés comme lui qu'ils pouvaient librement rentrer dans leurs patries. Lors de la conclusion de la paix entre la République et l'Espagne, il fut adressé par le gouvernement espagnol, à tous les supérieurs ecclésiastiques, un avis portant que les prêtres déportés pouvaient rentrer chez eux. Malgré l'authenticité de cet avis, lui. Antoine Maurel, avait toujours différé son départ, crainte de se compromettre; il ne s'y était enfin résolu qu'à force d'avoir vu et lu des lettres de parents de plusieurs de ses confrères, dans lesquelles on leur donnait cette même assurance; il n'aurait jamais pu se persuader que des parents eussent ainsi exposé leur sûreté personnelle [1].... » Dans la nuit du 27 au 28 messidor (15 au 16 juillet), les deux prisonniers s'évadèrent de la tour carrée du château de Foix où il avaient été écroués [2]. A cette date, Antoine avait trente-trois ans. Sous le Directoire, en nivôse et pluviôse an VI (décembre 1797-février 1798), il était encore recherché par la police locale, comme prêtre déporté rentré. Le 18 germinal (7 avril), on le dit retiré avec son frère chez le meunier de Trébas. Les ordres de recherches furent renouvelés, mais en vain, les 18 floréal, 16 et 18 prairial (7 mai, 4 et 6 juin). Vers cette même époque, un prêtre Maurel — c'était l'un ou l'autre frère — exerçait publiquement, dans l'église de Fabas, commune d'Ambialet. Le 29 prairial (17 juin), jour d'un ancien dimanche,

an VI, il fut amené à Rochefort, d'où il partit sur la *Décade* pour Cayenne : il serait mort à Roura, le 24 juin 1799, âgé de quarante-deux ans. (*Archives de l'Ariège*, dossier Maurel-Lapanouse. Détails tirés de l'interrogatoire de ce dernier; E.-A. Rossignol, *op. cit.*, p. 160.)

[1] Dossier Maurel-Lapanouse, prêtres déportés du diocèse d'Albi, n° 158, 21 pièces. (*Archives de l'Ariège*, fonds non classé.)

[2] Procès-verbal sur l'évasion de Gabriel Lapanouse et d'Antoine Maurel, en date du 28 messidor an IV. (*Archives de la ville de Foix*, carton E.)

vingt-cinq hommes de la garde mobile d'Albi s'y rendaient pour l'arrêter, mais ils furent aperçus et ils ne trouvèrent à l'église qu'un rassemblement considérable, les ornements sacerdotaux, les livres et des cierges; le prêtre avait pu s'échapper [1].

Barthélemy, professeur au collège d'Albi, fut également réfractaire au serment schismatique. Avec un groupe d'ecclésiastiques, il suivit le coadjuteur [2] en Italie. En l'an V, il était rentré en France, où l'archevêque de Bernis, qui se trouvait à Rome, lui fit écrire, le 16 septembre 1797. Voici quel fut le sort de cette missive. Le 1er brumaire an VI (22 octobre), le ministre de la Police générale transmit au commissaire de l'Aveyron, et celui-ci au commissaire du Tarn, deux lettres écrites de Rome, le 16 septembre, par le prêtre Viala et portant un *post-scriptum* de la main de Bernis. Elles étaient adressées à Barthélemy Maurel et Anduze, « prêtres connus à Albi pour être les instigateurs secrets de toutes les trames ourdies au nom de la religion; ils parcourent le département couverts de haillons et changeant souvent de déguisement; ils échappaient à toutes les recherches par la rapidité et la continuité de leur course et la connaissance de retraites inaccessibles ». Après informations, le ministre ordonnait au commissaire du Tarn, le 27 nivôse (16 janvier 1798), de faire arrêter les deux *fanatiseurs*. J'ignore le sort qui leur fut fait. Pour Barthélemy Maurel, il faut exclure l'hypothèse de la peine capitale, peut-être même d'une seconde déportation, car, le 15 pluviôse an X (4 février 1802), il habitait Sérénac avec son frère. Comme ce dernier, lors de la loi d'amnistie, il fut radié de la liste des émigrés [3].

*
* *

La lettre, dont nous allons donner des extraits, fut écrite par Barthélemy à Antoine qui habitait alors Jaen. Elle est datée de Pérouse, le 13 août 1794:

« Enfin, enfin, mon cher ami, j'ai reçu de tes nouvelles, après en avoir été privé pendant neuf mois. Ta lettre, datée du 26 juin,

[1] E.-A. Rossignol, *op. cit.*, p. 79 et 82.

[2] François de Pierre de Bernis, neveu, auxiliaire, coadjuteur avec future succession du cardinal, prit légitimement le titre d'archevêque d'Albi, à la mort de son oncle survenue à Rome, le 2 novembre 1794.

[3] E.-A. Rossignol, *op. cit.*, p. 73-74 et 167.

m'est parvenue, il y a quatre jours.... Pour te donner une idée du plaisir que m'a fait [ta lettre], je te dirai la résolution que m'avait fait prendre l'incertitude qui me tourmentait sur ton sort. Je devais attendre quelqu'une de tes réponses jusqu'au mois de septembre, et si alors je n'avais rien appris sur ton compte, j'aurais hasardé une dernière lettre, mais je l'aurais adressée.... à celui de mes amis qui se présente à mon souvenir presque aussi souvent que toi, et de la privation duquel je ne me console qu'en pensant qu'il est le compagnon de ton exil. Je rappelle bien souvent les efforts inutiles que je fis pour l'emmener avec moi, et j'admire les dispositions paternelles de la Providence qui voulait te le réserver pour qu'il fût pour toi un autre frère, comme elle me réservait à moi d'autres amis qui compensent en partie les consolations que j'aurais retirées de sa société et de la tienne. O mes amis, qu'il est bon ce Dieu qui adoucit, d'une manière si merveilleuse, les plus douloureuses séparations ! Ces sacrifices nous étaient, sans doute, nécessaires aux uns et aux autres.... Depuis quatre mois, j'ai un compagnon qui habite dans la même maison que moi : c'est un vicaire d'Aix, de mon âge, avec qui je vis très cordialement.

« Les chaleurs ont été ici moins fortes que l'année dernière, et dans le moment que j'écris, il fait un temps frais qui les aura calmées pour toute cette année.

« Ma santé se soutient à merveille malgré les nouvelles désastreuses que nous apprenons depuis un mois. J'en suis moins affecté qu'un autre, parce que, depuis quelque temps, je m'étais un peu préparé à tout. Il y a longtemps que je me dis que les jours les moins malheureux de ma vie sont passés ; je suis dans la ferme persuasion que tout le reste se passera dans le trouble, l'agitation et le malheur, si on peut appeler malheur un moyen si efficace de gagner le ciel. D'après ce calcul, le Bon Dieu me fait la grâce de n'être pas extraordinairement affecté des malheurs toujours croissants que nous avons sous les yeux. Ce qui m'afflige très sensiblement comme toi, c'est l'incertitude sur la conduite que tiendront nos parents dans ces circonstances. Mais j'espère beaucoup de la fermeté religieuse de ma mère, des bons conseils de Mme Campmas et de ceux de l'abbé Castelbou, s'il est encore en vie.

« Si Dieu n'arrête la fureur de nos compatriotes, ils envahiront à coup sûr l'Italie. Je ne crois pas cependant que cela se

fasse avant le printemps prochain. Où irons-nous alors? Je n'en sais rien; Dieu nous le fera connaître lorsque ce sera nécessaire....

« Puisque tu te sens une si forte répugnance à préparer des instructions, je ne persisterai point à te le conseiller. Pour réussir dans ce genre de travail, il faut le faire avec un certain goût.... Tu seras étonné si je te dis que, malgré l'éloignement de l'époque où nous rentrerons en France et l'incertitude toujours croissante si nous y rentrerons jamais, du moins pour y annoncer tranquillement les vérités de l'Évangile, je continue à griffonner du papier pour l'objet que j'ai entrepris. Du reste, je me suis très modéré dans ce travail; je ne travaille guère que pour éviter le désœuvrement, mais les jours où je suis bien disposé, j'emploie une couple d'heures à tracer sur le papier quelques réflexions morales. J'ai fait une méditation ou sermon sur le *Salut* et une autre sur le *Petit nombre des élus*. Je me suis affranchi, une bonne fois pour toutes, de la marche froide et monotone que nous avions, je veux dire de ce fatras de divisions et de subdivisions qui glaçait la plume du prédicateur et encore plus le cœur de l'auditeur. Je fais un exorde à la fin duquel j'annonce mon sujet en une ou deux propositions comme cela se présente, et après m'être un peu arrêté, comme nous faisions, je reprends et vais jusqu'à la fin sans dételer. Seulement je fais en sorte d'être moins long que si le sermon était coupé par deux parties. Au lieu de cinquante minutes, je ne parlerai que pendant trente-cinq ou quarante. Cependant l'instruction sur le *Petit nombre des élus* durera à peu près trois quarts d'heure. Par ce moyen l'impression qu'on veut faire sur l'auditeur va toujours croissant jusqu'à la fin. C'est ainsi que prêchaient les Pères, et c'est ainsi qu'ils convertissaient. Tu me demanderas d'où me vient le courage de continuer un travail qui peut-être me sera inutile. Je crois très fermement que c'est Dieu qui me le donne; d'où je conclus qu'il ne sera pas inutile, car Dieu ne fait rien en vain. D'ailleurs, c'est le genre d'étude qui me plaît le plus et qui m'est le plus utile dans les circonstances présentes. J'éprouve que les réflexions sérieuses et répétées que je suis obligé de faire pour traiter une vérité morale la gravent plus dans mon cœur et me disposent plus à la pratiquer qu'une simple méditation de demi-heure....

« J'ai écrit à M. le Coadjuteur pour la lettre de recommandation dont tu me parlais, et je l'ai fait avec tout l'intérêt que

devait naturellement m'inspirer mon attachement à des compatriotes et à des amis dont le bonheur sera toujours une partie du mien. Je suis très persuadé que M. le Cardinal, ou du moins M. le Coadjuteur, écrira en votre faveur à l'évêque de Jaen et peut-être aussi au Chapitre de cette ville, conformément à vos désirs.

« En Italie, nous ne sommes pas vus d'aussi bon œil que nous l'étions au commencement ; les prêtres surtout ne peuvent pas nous pardonner d'avoir occasionné, à notre arrivée, une diminution dans l'honoraire des messes. Les religieux sont un peu plus raisonnables. Du reste, nous laissons jaser ; le Souverain nous a assuré notre subsistance, et les plaintes de nos ennemis ne nous diminuent pas l'appétit....

« Je voudrais bien que toutes les lettres arrivassent comme la dernière ; je crois qu'elle était parvenue immédiatement à la poste d'Espagne à Rome, sans passer par d'autres bureaux ; aussi ne m'ont-elles coûté que trente bayoques, tandis que les autres m'en coûtaient cinquante-cinq. Je crois que tu feras bien de mettre en haut de l'adresse de tes lettres : *Italia, Stato ecclesiastico....*

« M. Lacassin m'a chargé, ce matin, de te demander si, dans le cas que les patriotes nous forçassent de fuir de l'Italie, nous ne pourrions pas trouver, en portant de bons passeports, un asile en Espagne.

« L'abbé Termes, à qui j'avais fait part de ta lettre, m'envoya hier au soir une feuille de papier dont il avait rempli la dernière demi-page, dans l'idée que j'emploierais le reste pour faire ma lettre. Comme je l'avais presque achevée, je n'ai pu me servir de son papier. Je te dirai en abrégé ce qu'il te marquait. D'abord il t'exhortait assez gaiement à ne point perdre la gaieté et à bannir la mélancolie. Il te félicitait des espérances que devait naturellement donner aux prêtres français l'arrivée du nouvel évêque de Jaen. Il te demandait ensuite si Puicerda est encore au pouvoir des Français. Puis il saluait l'abbé Lapanouse et le priait de ne pas oublier dans ses ferventes prières les besoins de sa sœur, de son beau-frère et de toute la famille Cavalié non plus que ceux de Bouché. Il finissait par lui demander des nouvelles de la famille de M. Falguière-Lamartigue, de l'oncle, commandeur à Gaillac. Tel est le précis de ce qu'il te disait. Je pense que c'est assez de te le marquer ainsi.

« Par le premier courrier, je procurerai à M. Robert le plaisir de lire ta lettre, il y sera, à coup sûr, très sensible, ainsi que Carcenac et les autres prêtres vabrais, résidants à Bologne, avec lesquels nous sommes dans une correspondance suivie.

« Adieu, mon cher ami ; tâchons de faire trois choses : prier avec ferveur, union, se bien porter, et se mettre dans une indifférence chrétienne, c'est-à-dire une parfaite résignation à Dieu pour notre sort à venir.

« B[arthélemy] M[AUREL]. »

LISTE DES MEMBRES

au 1er juillet 1908

Sa Gr. Mgr DE CABRIÈRES [152], évêque de Montpellier.

Sa Gr. Mgr DOUAIS [56], évêque de Beauvais.

S. A. Mgr LE COMTE D'EU [301], 7, boulevard de Boulogne, à Boulogne-sur-Seine (Seine).

S. A. LE PRINCE ROLAND BONAPARTE [229], 10, avenue d'Iéna, à Paris.

S. A. I. LE GRAND-DUC NICOLAS MICHAILOVITCH [255], à Saint-Pétersbourg.

BIBLIOTHÈQUE de l'Académie roumaine [248], à Bucarest.

— du ministère des Affaires Étrangères [259], 130, rue de l'Université.

— des Archives nationales [134], 60, rue des Francs-Bourgeois.

— des Archives du ministère des Affaires Étrangères de Moscou [238].

— du Boston Athenæum [223], à Boston (États-Unis), Em. Terquem, 19, rue Scribe, correspondant à Paris.

— de la Cour impériale et royale à Vienne [155].

— de la Faculté catholique des lettres de Lyon [20], 25, rue du Plat.

— royale de Belgique, à Bruxelles [202].

— royale de Munich [220].

— Sainte-Geneviève [300], à Paris.

— de la Société historique et archéologique de l'Orne, à Alençon [311].

— de la Société libre de l'Eure [249], à Évreux.

— de l'Université d'Amsterdam [286].

BIBLIOTHÈQUE de l'Université de Besançon [279].
— de l'Université de Buda-Pest [241].
— de l'Université de Californie [261], à Berkeley (États-Unis).
— de l'Université de Clermont-Ferrand [204].
— de l'Université de Czernowitz [207] (Galicie).
— de l'Université de Dijon [276].
— de l'Université de Dorpat (Youriev) [210] (Russie).
— de l'Université de Dublin (Trinity-College) [281].
— de l'Université de Grenoble [49].
— de l'Université Harvard [103], à Cambridge, Massachusets (États-Unis).
— de l'Université de Heidelberg [199].
— de l'Université de Leipzig [154].
— de l'Université de Liège [277].
— de l'Université de Lund [209] (Suède).
— de l'Université de Lwow (Lemberg) [203], Galicie.
— de l'Université de Lyon [216].
— de l'Université de Paris [213].
— de l'Université de Prague [205].
— de l'Université de Strasbourg [125].
— de l'Université de Tubingue [293] (Allemagne).
— de l'Université royale d'Upsal [200] (Suède).
— de l'Université impériale de Vienne [282].
— de l'Université catholique de Washington [206].
— de l'Université Yale [198], New Haven, Connecticut (États-Unis).
— universitaire, à Alger [201].
— de la ville d'Angers [215].
— de la ville de Berne [208].
— de la ville de Besançon [212].
— de la ville de Bourges [290].
— de la ville de Dijon [289].
— de la ville de Lyon [280].
— de la ville de Marseille [287].
— de la ville de Nancy [268].
— de la ville de Nantes [291].
— de la ville de Paris [187].
— de la ville de Saintes [254].
— de la ville de Versailles [159].

MM. ADAM (Léon), avocat à la Cour d'appel [55], 4, rue Saint-Florentin, à Paris.

ALLARD (Paul) [141], à Senneville-sur-Mer, par Fécamp (Seine-Inférieure).

ALLARD DU CHOLLET (comte) [115], 114 *bis*, boulevard Malesherbes, à Paris.

AMBOIX DE LARBONT (général D') [302], 11, avenue Hoche, à Paris.

ANFREVILLE (Victor D') [258], caissier principal honoraire de la Banque de France, 39, rue Scheffer, à Paris.

ANTIOCHE (comte D') [296], 110, rue de l'Université, à Paris.

ARJUZON (Mme la comtesse C. D') [178], 6, rue de Ponthieu, à Paris.

AYMER DE LA CHEVALERIE (comte) [265], 91, rue de l'Université, à Paris.

BAGUENIER-DESORMEAUX [18], 3, rue Crevaux, à Paris.

BARANTE (baron DE) [164], 22, rue du Général Foy, à Paris.

BARAUDON (Alfred) [194], 18, boulevard La Tour-Maubourg, à Paris.

BARRAL-MONTFERRAT (marquis DE) [295], secrétaire de la Société d'histoire diplomatique, 7, rue du Parc de Clagny, à Versailles.

BAUDON DE MONY (Charles) [64], 113, rue de Grenelle, à Paris.

BAULNY (lieutenant-colonel OGIER DE) [63], à Coulommiers (Seine-et-Marne).

BEAUCOURT (H. DE) [32], 4, rue du Remblai, à Evreux.

BEAUFORT (H.-V.-L. DE) [310], Leenvenburg, Driebergen (Pays-Bas).

BEAUSÉJOUR (Gaston DE) [122], à Motey-Besuche, par Montagney (Haute-Saône).

BEHREND (Adolf) [85], à Berlin.

BERNON (baron DE) [117], 3, rue des Saints-Pères, à Paris.

BERTRAND DE BROUSSILLON (comte) [167], 15, rue de Tascher, au Mans.

BERTRIN (Georges) [252], 11 *bis*, rue Ballu, à Paris.

BLAZY (abbé Louis) [257], curé de Daumazan-sur-l'Arize (Ariège).

BOSREDONT (comte DE) [227], château de Serruelles, par Châteauneuf-sur-Cher (Cher).

MM. Boulay de la Meurthe (comte) [142], 23, rue de l'Université, à Paris.

Boyer (Pierre) [172], docteur en médecine, à Mende.

Bry (Émile) [135], 6, rue des Juifs, à Noyon (Oise).

Caron (Pierre) [237], archiviste aux Archives nationales, 41, rue des Écoles, à Paris.

Cars (duc des) [109], 80, rue de Lille, à Paris.

Cartwright [235], Aynhoe Park, Banbury (Angleterre).

Casenave (Maurice) [168], secrétaire d'ambassade, 372, rue Saint-Honoré, à Paris.

Castellane (Mme la comtesse Jean de) [314], 1, rue de Brignole, à Paris.

Cazenove (de) [262], 67, rue de Bourgogne, à Lyon-Vaise.

Celier (Alexandre) [107], 1, place Saint-François-Xavier, à Paris.

Chastellux (comte de) [197], château de Chastellux, à Chastellux-sur-Cure (Yonne).

Cochin (Augustin) [305], archiviste paléographe, 53, rue de Babylone, à Paris.

Cohon (abbé Joseph) [43], curé de Noyant-la-Gravoyère, par Segré (Maine-et-Loire).

Collomp (Joseph) [250], 31, rue Marbeuf, à Paris.

Contenson (baron Ludovic de) [312], 53, avenue Montaigne, à Paris.

Costa de Beauregard (marquis) [303], de l'Académie française, 6, place Saint-François-Xavier, à Paris.

Cottin (Paul) [130], 81, rue de Miromesnil, à Paris.

Couderc de Saint-Chamant (capitaine Henri) [260], 48, rue du Faubourg Saint-Honoré, à Paris.

Courcel (baron de) [82], membre de l'Institut, sénateur, ancien ambassadeur, 10, boulevard Montparnasse, à Paris.

Courcel (Valentin de) [102], 20, rue de Vaugirard, à Paris.

Crousaz-Crétet (Léon de) [165], ancien auditeur au Conseil d'État, 74, rue des Saints-Pères, à Paris.

Daudet (Ernest) [313], 18, avenue Marceau, à Paris.

Delachenal (Roland) [114], 4, rue de Babylone, à Paris.

Delamarre de Monchaux (comte Maurice) [221], 6, rue de Bellechasse, à Paris.

Delvigne (chanoine) [90], curé de Saint-Josse-ten-Noode, 14, rue de la Pacification, à Bruxelles (Belgique).

MM. DENAINVILLIERS (DE) [214], 26, rue du Bœuf-Saint-Paterne, à Orléans.

DONOP (général) [177], 34, rue de Berlin, à Paris.

DROUIN (Marcel) [181], 95, boulevard Malesherbes, à Paris.

DUBOIS (René) [304], 36, avenue de Neuilly, à Neuilly-sur-Seine (Seine).

DUMOULIN (Maurice) [269], 59, route d'Ecquevilly, aux Mureaux (Seine-et-Oise).

DUPONT (comte) [182], 5, rue du Regard, à Paris.

DUPUY (Camille) [219], château de la Pannetière, par la Chapelle-sur-Erdre (Loire-Inférieure).

FIRMIN-DIDOT (Georges) [191], 56, rue des Saints-Pères, à Paris.

FOULD (Paul) [224], 62, avenue d'Iéna, à Paris.

FRONDEVILLE (marquis DE) [263], 13, rue Daru, à Paris.

GALLAVRESI (Giuseppe) [306], 28, via del Monte Napoleone, Milano (Italie).

GAVOTY (Georges) [184], 58, rue de Monceau, à Paris.

GEOFFROY DE GRANDMAISON (Charles) [35], 47, rue de Bellechasse, à Paris, et château de Nagel, par Conches (Eure).

GIRARD (Alfred) [132], 54, rue de Seine, à Paris.

GIRARDON (Pierre) [38], à Vincinti, par Crest (Drôme).

GOLM (Eugène) [86], à Berlin.

GRASILIER (Léonce) [240], 18, rue de Berne, à Paris.

GUILHIERMOZ (Paul) [17], 5, quai Voltaire, à Paris.

GUIMBAUD (abbé Hubert) [272], professeur d'histoire à l'École Montalembert, 65, rue du Pont Saint-Martial, à Limoges.

JÉRÔME (abbé) [175], professeur agrégé d'histoire au grand séminaire, à Nancy.

KERMAINGANT (P.-L. DE) [105], 102, avenue des Champs-Élysées, à Paris.

LA BASSETIÈRE (comte Henri DE) [299], 1, rue Godot de Mauroy, à Paris.

LABORIE (L. DE LANZAC DE) [72], 96, rue de l'Université, à Paris.

LA CAILLE (G.) [127], ancien magistrat, 50, boulevard Malesherbes, à Paris.

LACHESNAIS (Edmond DE) [120], au château du Roucas blanc, Corniche, 401, à Marseille.

LACOMBE (Bernard DE) [294], archiviste paléographe, 86, rue de Varenne, à Paris.

MM. LACOMBE (Paul) [66], 5, rue de Moscou, à Paris.

LAMBELIN (Roger) [111], 45, rue de Bellechasse, à Paris.

LANGLOIS (Ludovic) [283], notaire honoraire, 134, rue de Grenelle, à Paris.

LA ROCHEFOUCAULD (comte Jules DE) [190], 9, rue des Saussaies, à Paris.

LA ROCHETERIE (Maxime DE) [14], château du Bouchet, par Cléry (Loiret).

LAURENT (Camille) [246], avocat, 13, rue de Montigny, à Charleroi (Belgique).

LA VIEUVILLE (Gaston DE) [247], à Saint-Cast (Côtes-du-Nord).

LE BRETHON (Paul) [309], bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 49, rue de la Tour, à Paris.

LEDOS (E.-G.) [12], 60, rue de Babylone, à Paris.

LEFORT (Alfred) [297], 4, rue d'Anjou, à Reims (Marne).

LE GLAY (André) [232], 16, rue de Lorraine, à Monaco.

LEGOUX (baron Jules) [61], à Bar-sur-Seine (Aube).

L'ESTOURBEILLON (marquis DE) [101], 24, rue du Drezen, à Vannes.

LE VERDIER (Pierre), avocat à la Cour [188], 47, boulevard Cauchoise, à Rouen.

LOTH (Mgr) [183], protonotaire apostolique, curé de Saint-Maclou, rue Eugène Dutuit, à Rouen.

MALET (Albert) [94], professeur agrégé d'histoire au lycée Louis-le-Grand, 79, rue Claude Bernard, à Paris.

MARCELLUS (comte Pierre DE) [140], au château de Marendat, par Montbron (Charente).

MAREUSE (Edgar) [93], 81, boulevard Haussmann, à Paris.

MARICOURT (baron DE) [284], à Villemètrie, par Senlis (Oise).

MARMOTTAN (Paul) [228], 20, avenue Raphaël, à Paris.

MARSAY (vicomte DE) [220], 191, boulevard Saint-Germain, à Paris.

MASSON (Frédéric) [169], de l'Académie française, 15, rue de la Baume, à Paris.

MATHAREL (comte Hippolyte DE) [298], chef d'escadron d'artillerie en retraite, 46, rue de la Bienfaisance, à Paris.

MÉLOIZES (marquis DES) [145], à Bourges.

MERZ (S. Théodore) [233], T. de Quarries Newcastle on Tyne (Angleterre).

MONTECUCCOLI (marquis DE) [92], membre héréditaire de

la Chambre des seigneurs, au château de Mitterau, près Prinzersdorf (Basse-Autriche).

MM. MORANE (Pierre) [278], 53, avenue Duquesne, à Paris.

NADAILLAC (comte Jean DE) [62], 76, boulevard Malesherbes, à Paris.

NERVO (baron Robert DE) [60], 17, rue de Marignan, à Paris.

NEY (Napoléon), prince de la Moskowa [266], 10, rue Jean Goujon, à Paris.

NOËL (Octave) [192], 17, boulevard Flandrin, à Paris.

OLIVREAU (abbé) [150], 7, rue Piorry, à Poitiers.

OLOMBEL (Philippe) [157], 24, rue Godot de Mauroy, à Paris.

PARC (vicomte GUY DE) [96], château de Villebertin, par Isle-Aumont (Aube).

PARENT DU CHATELET (capitaine) [230], 4, place de l'Église, à Rambouillet (Seine-et-Oise).

PASCAL (Maurice) [270], 76, rue de la Victoire, à Paris.

PATOT (Gustave) [27], directeur de l'école Sainte-Geneviève, 18, rue Lhomond, à Paris.

PÉLISSIER (Léon-G.) [143], professeur à la Faculté des lettres, villa Leyris, à Montpellier.

PINGAUD (Léonce) [126], professeur à la Faculté des lettres, 17, rue Saint-Vincent, à Besançon.

PISANI (chanoine Paul) [274], 13, quai Montebello, à Paris.

PLANTIER (Georges) [22], 46, boulevard Raspail, à Paris.

POISSON (Simon) [136], 19, boulevard Malesherbes, à Paris.

POLIGNAC (vicomte DE) [292], 25, rue de Lubeck, à Paris.

PONTGIBAUD (comte DE) [195], château de Pontgibaud (Puy-de-Dôme).

PRESLE (JACQUINOT DE) [118], à Saint-Martial-Laborie, par Cherveix (Dordogne).

RAIGECOURT (marquis DE) [23], 40, avenue Marceau, à Paris.

RAEMY DE WECK (Tobie DE) [185], villa Saint-Léonard, près Fribourg (Suisse).

REILLE (baron Victor) [264], 8, boulevard Latour-Maubourg, à Paris.

REISET (vicomte DE) [285], 7, rue Léo Delibes, à Paris.

RICHEMONT (comte DESBASSYNS DE) [9], ancien sénateur, 69, avenue Marceau, à Paris.

ROMAN (J.) [164], 27, rue Casimir Périer, à Paris.

ROSNAY (baron DE) [307], 6, rue Coëtlogon, à Paris.

MM. ROUSSEAU (François) [179], 63, rue Claude Bernard, à Paris.
ROUX [222], inspecteur général des finances, 77, rue Madame, à Paris.
SAGERET (Émile) [193], à Kervihan, par Carnac (Morbihan).
SCHNEIDER (Dr Jean-Jacques) [163], 12, Barfusserplace, à Bâle.
SEMALLÉ (comte DE) [28], 16 *bis*, avenue Bosquet, à Paris.
SENART (Émile) [170], membre de l'Institut, 18, rue François Ier, à Paris.
SEPET (Marius) [7], 23, rue Vaneau, à Paris.
SÈZE (Dr DE) [308], 64, rue du Cherche-Midi, à Paris.
TEIL (Mgr DE) [288], 41, rue d'Alsace, à Paris.
TOURNEUX (Maurice) [251], 34, quai de Béthune, à Paris.
TREMBLEY (Maurice) [271], 28, rue d'Assas, à Paris, et Petit-Saconnex, près Genève (Suisse).
TRIGER (Robert) [68], 5, rue de l'Ancien-Évêché, au Mans.
TROGAN (Édouard) [267], 61, rue de Vaugirard, à Paris.
TROUSSURES (comte DE) [44], au château de Troussures, par Auneuil (Oise).
USSEL (baron D') [176], 6, rue Alboni, à Paris.
VANDAL (Albert) [171], de l'Académie française, 32, avenue Marceau, à Paris.
VAUX (baron Bernard CARRA DE) [138], professeur à l'Institut catholique, 6, rue de la Trémoïlle, à Paris.
VERHAEGEN (Paul) [231], conseiller à la Cour d'appel, 29, rue de Toulouse, à Bruxelles.
VOGÜÉ (marquis DE) [83], de l'Académie française, ancien ambassadeur, 2, rue Fabert, à Paris.
VORGES (comte DE) [6], ministre plénipotentiaire, 46, rue du Général Foy, à Paris.
WADDINGTON (Albert) [275], correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 5, place d'Helvétie, à Lyon.
WIMPFEN (baronne DE) [239], château de Rouge-Maison, à Vailly (Aisne).
WITTE (baron DE) [147], 14, rue Jean Goujon, à Paris.

Conseil de la Société

Membres sortants en 1909

MM.

Baron DE COURCEL.
R. DELACHENAL.
Comte DE SEMALLÉ.
Marius SEPET.
Albert VANDAL.

Membres sortants en 1910

MM.

GEOFFROY DE GRANDMAISON.
Paul GUILHIERMOZ.
Comte DE RICHEMONT.
Maurice TOURNEUX.
Comte DE VORGES.

Membres sortants en 1911

MM.

Cte BOULAY DE LA MEURTHE.
Georges FIRMIN-DIDOT.
DE KERMAINGANT.
Paul LACOMBE.
DE LANZAC DE LABORIE.

Membres sortants en 1912

MM.

Cte AYMER DE LA CHEVALERIE.
Baron DE BARANTE.
BAUDON DE MONY.
E.-G. LEDOS.
Albert MALET.

Bureau

Président :	MM. Baron DE BARANTE.
Vice-président :	Baron DE COURCEL.
Secrétaire :	Bernard DE LACOMBE.
Trésorier-archiviste :	Georges FIRMIN-DIDOT.

Comité de publication

MM. Comte BOULAY DE LA MEURTHE.
Baron DE COURCEL.
MM. DELACHENAL.
DE LANZAC DE LABORIE.
Marius SEPET.

Comité des fonds

MM. BAUDON DE MONY.
Paul GUILHIERMOZ.
MM. Paul LACOMBE.
Comte DE RICHEMONT.

RÈGLEMENT

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

TITRE PREMIER

But de la Société

ARTICLE PREMIER. — Une Société littéraire est instituée, sous le patronage de la Société bibliographique, avec le titre de : *Société d'histoire contemporaine.*

ART. 2. — Elle a pour but la publication des *Mémoires* et autres documents originaux sur l'histoire de la France et de l'Europe postérieurement à 1789.

TITRE II

Organisation de la Société

ART. 3. — Le nombre des membres de la Société est illimité. On fait partie de la Société après admission par le Conseil, sur la présentation de deux membres.

ART. 4. — Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de 20 fr., qui lui donne droit à la réception gratuite des volumes publiés dans le courant de l'exercice.

TITRE III

Administration de la Société

ART. 5. — La Société est administrée par un Conseil composé

de vingt membres, nommés en Assemblée générale, au scrutin secret, et à la majorité absolue des suffrages exprimés par les membres présents.

ART. 6. — Le Conseil choisit dans son sein : un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier-archiviste.

ART. 7. — Le Conseil est nommé pour quatre ans et se renouvelle chaque année par quart. Les membres sortants peuvent être réélus. Le sort désignera, les premières années, ceux qui doivent sortir.

ART. 8. — La dignité de président honoraire peut être conférée par l'Assemblée générale, sur la proposition du Conseil, à une seule personne et à vie.

ART. 9. — Le Conseil se réunit en séance ordinaire une fois par mois. En cas d'absence des Président et Vice-Président, le Conseil est présidé par le plus âgé des membres présents.

ART. 10. — Les décisions du Conseil sont prises à la majorité des suffrages. Pour qu'elles soient valables, sept membres au moins doivent être présents.

ART. 11. — Le Conseil, chaque année, après sa réorganisation, nomme, dans son sein, au scrutin de liste :

1° Un Comité des fonds ;

2° Un Comité de publication.

Chacun de ces Comités est composé de cinq membres.

Le Président ou le Vice-Président du Conseil les préside de droit. En leur absence, la présidence appartient à celui qui a réuni le plus de suffrages, et, en cas d'égalité de suffrages, au plus âgé.

ART. 12. — Le Comité des fonds contrôle toutes les opérations relatives aux recettes et aux dépenses.

ART. 13. — Le Comité de publication examine les projets de publication qui sont soumis à la Société et propose au Conseil ceux qu'il juge opportun de réaliser. Toutes les publications porteront l'empreinte du sceau de la Société.

TITRE IV

Publications de la Société

ART. 14. — Le Conseil désigne les ouvrages à publier et choisit les personnes auxquelles il en confiera le soin.

Il nomme pour chaque ouvrage un commissaire responsable chargé de surveiller la publication.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraitre sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable portant que le travail lui a paru digne d'être publié par la Société.

ART. 15. — Le Conseil règle l'indemnité à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires, dont un sur papier vergé, de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

ART. 16. — Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société, les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux conditions déterminées par le Conseil.

TITRE V

Dispositions financières

ART. 17. — Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil. Les déclarations portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au Trésorier par un extrait signé du Secrétaire de la Société.

ART. 18. — Le Trésorier tient deux registres : dans l'un sont énumérées, au fur et à mesure, les dépenses autorisées, avec indication de l'époque où le paiement devra être effectué ; dans l'autre seront inscrits tous les arrêtés portant mandat de paiement.

ART. 19. — Le Conseil se fera rendre compte, dans chacune de ses séances, de l'état des impressions, ainsi que de tous les autres travaux de la Société.

ART. 20. — Le Comité des fonds devra se faire remettre par le Trésorier, dans le cours du mois qui précédera l'Assemblée générale où il présentera son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

ART. 21. — Le Trésorier assiste, avec voix consultative, aux délibérations du Comité des fonds.

ART. 22. — Tous les six mois, le Comité des fonds fait connaitre d'office la situation de la caisse.

Le Trésorier présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

Art. 23. — A la fin de chaque exercice, le Trésorier présente son compte au Comité des fonds, qui, après l'avoir approuvé, le soumet à l'Assemblée générale pour être approuvé et arrêté par elle.

La délibération de l'Assemblée générale sert de décharge au Trésorier.

TABLE DES COMMUNICATIONS

INSÉRÉES DANS LES

COMPTES RENDUS DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Depuis la fondation de la Société